



**RAPPORT  
FINANCIER**  
Carrefour Banque  
2015



**Banque**

# Carrefour Banque

en 10 dates clés

2015	Lancement du Club PASS
2013	Acquisition de la filiale Fimaser en Belgique
2012	Lancement du compte sur livret et de l'application mobile
2011	Fusion absorption de la filiale italienne Carrefour Servizi Finanziari
2009	Lancement de la gamme de Cartes PASS MasterCard
2003	Lancement des premières cartes bancaires
1997	Lancement de l'Assurance-vie Carrefour Horizons
1987	Lancement du prêt personnel
1984	Lancement des assurances
1981	Création de la Société des Paiements PASS et lancement des premières Cartes PASS

## Sommaire

4 **NOTRE GAMME DE PRODUITS**

7 **L'ACTIVITÉ EN 2015**

10 **GOVERNANCE**

11 **INDICATEURS CLÉS 2015**

15 **COMPTES SOCIAUX**

33 **COMPTES CONSOLIDÉS**

# Carrefour Banque est au service des projets et des besoins de ses clients

**Précurseur sur le marché du crédit à la consommation,** Carrefour Banque a été fondée il y a plus de 30 ans sur une offre de solution de crédit associée à la première carte de paiement privative donnant droit à de multiples avantages dans les magasins Carrefour. Aujourd'hui, la filiale bancaire de Carrefour propose une gamme complète de produits performants et accessibles, qui vont de la carte bancaire au prêt personnel, en passant par l'Assurance-vie, un compte sur livret et une gamme d'assurances.

**Attentive à la proximité avec ses clients,** Carrefour Banque privilégie une approche multicanal afin de faciliter les démarches des souscripteurs via la dématérialisation et la possibilité de passer d'un canal de distribution à un autre pour finaliser un dossier. Ses produits sont disponibles dans les agences installées au plus près des magasins Carrefour, mais aussi par téléphone ou Internet, ainsi que sur les applications mobiles.

**Le lien avec Carrefour est unique** et permet de bénéficier d'avantages fidélité exclusifs renouvelés et de l'accès à des services réservés aux 2,4 millions de porteurs de la Carte PASS. Carrefour Banque a su développer son activité, comme en témoigne l'augmentation constante des transactions Carte PASS, tant en France qu'à l'étranger, des encours de crédit gérés de 3,2 milliards d'euros et 2,3 milliards d'euros d'épargne détenus pour ses clients.

**Pour mieux servir ses clients,** Carrefour Banque mise à la fois sur l'innovation et sur des partenariats avec des acteurs reconnus, qui accompagnent la diversification des activités. Carrefour Banque présente ainsi un profil solide, illustré par l'équilibre entre revenus d'intérêt et commissions.

# Notre gamme de produits

Carrefour Banque offre à ses clients une large gamme de produits de crédit et d'épargne. Performants et accessibles, ces produits sont assortis de nombreux services et avantages associés chez Carrefour.

## Une gamme complète de crédits



### Prêt personnel

Le prêt personnel permet de financer, à des taux attractifs, un large éventail de projets de la vie courante (voiture, voyage, décoration du logement...), pour un montant pouvant aller jusqu'à 50 000 euros sur 84 mois.

→ Une première en 2015 : une campagne télévisée de parrainage, ciblée sur le prêt et l'assurance automobile, a contribué à la belle dynamique commerciale du prêt personnel.

### Crédit PASS

Produit historique de Carrefour Banque, le crédit PASS est un crédit renouvelable associé à la Carte PASS. Les clients peuvent opter, à chaque passage en caisse, pour un paiement au comptant ou à crédit.

→ Carrefour Banque a interrogé ses clients en 2015 sur leurs attentes. Suite à cette initiative, la communication par SMS a été sensiblement renforcée afin de faciliter le service client. Le mécanisme de transfert d'achats du comptant vers le crédit par simple SMS a ainsi connu un beau succès.

### Crédit affecté

Carrefour Banque propose un crédit en magasin dans les hypermarchés Carrefour, afin de faciliter le financement de marchandises non alimentaires à partir de 150 euros. Il est régulièrement mis en avant à des taux promotionnels lors des temps forts de l'enseigne (foire aux vins, rentrée des classes...). Des solutions d'assurances et des garanties sur les appareils électroniques, l'électroménager ou la hi-fi sont également proposées.

→ Lancée en 2014, l'offre mettant en avant la mensualité de 15 euros par mois, particulièrement adaptée aux besoins de financement des clients, a confirmé son succès en 2015.



## La Carte PASS

### Des offres exclusives toujours plus attractives

La Carte PASS MasterCard est une carte de crédit, utilisable chez Carrefour comme en dehors de l'enseigne, en France et à l'étranger. Les porteurs de la carte bénéficient d'avantages qu'ils cumulent lors de leurs achats chez Carrefour. Ils peuvent aussi profiter de facilités de paiement, comme le règlement en trois fois sans intérêt, et de promotions dans des enseignes partenaires.

→ L'avantage du report sous trois mois de la Carte PASS MasterCard a largement profité de sa mise en avant – une première – dans la saga publicitaire de Carrefour à l'occasion des fêtes de fin d'année.



### Mon Club PASS ouvre l'accès à de nouveaux avantages



Mon Club PASS, 1<sup>er</sup> club 100% digital, a été lancé en avril 2015 au bénéfice des plus fidèles clients de l'enseigne. Les membres ont accès à des services complémentaires, des offres exclusives, des soirées privilégiées ainsi qu'à des remises sur les thématiques qui les intéressent (cuisine et vin, famille et loisirs, mode et beauté...).

## Les produits d'épargne



### Le compte sur livret

Dans un contexte de taux d'intérêt très bas sur les comptes d'épargne, le compte sur livret proposé par Carrefour Banque a préservé son niveau d'encours.

### Le multicanal au service de nos clients

Carrefour Banque facilite la vie de ses clients en leur permettant d'opter pour le canal de distribution de leur choix pour la souscription de la Carte PASS et des produits de la banque : agences, téléphone, Internet ou applications mobiles. Grâce à la dématérialisation, les clients peuvent passer d'un canal à un autre en cours d'élaboration de leur dossier.

### L'Assurance-vie

L'Assurance-vie Carrefour, développée en partenariat avec AXA, confirme sa bonne tenue. Le fonds en euros du contrat multisupport Carrefour Horizons conserve un rendement attractif à 2,80% net de frais de gestion pour 2015. Les contrats d'Assurance-vie Carrefour cumulent plus de 1,5 milliard d'euros d'encours.



## Les produits d'assurance



### Une gamme étoffée

Carrefour Banque propose une gamme diversifiée de produits d'assurance : de l'assurance auto à la Multirisque Habitation, en passant par des garanties pour protéger sa famille en cas d'accident.

→ Le contrat protection avenir s'est enrichi en 2015 et prévoit le versement d'un capital à la famille du souscripteur en cas de décès. Le contrat est proposé à partir d'une mensualité de 5 euros pour un capital versé de 15 000 jusqu'à 30 000 euros.

### Des services renforcés

Attentif à la satisfaction de ses clients, Carrefour Banque a renforcé ses services en matière d'assurance.

- Mise en place de l'e-constat auto pour ses assurés.
- Prévention des intempéries : en cas d'alerte météo, les clients assurés sont informés par SMS et reçoivent des consignes de sécurité pour mieux se protéger.
- Amélioration du suivi des sinistres avec l'envoi de SMS pour accuser réception de la déclaration de sinistre, puis pour le passage d'un expert et l'avis de règlement.

### Des avantages fidélité pour les porteurs de la Carte PASS

L'offre récompensant la fidélité et l'absence de sinistre mise en place en 2014 a été reconduite.

→ Les clients détenteurs de la Carte PASS et de deux contrats au moins d'assurance ont bénéficié d'une remise de 10% sur leurs courses de Noël dès lors qu'aucun sinistre n'avait été déclaré en 2015.

### Un suivi renforcé de la satisfaction clients



Carrefour Banque donne régulièrement la parole à ses clients afin de suivre l'évolution de leur satisfaction dans le temps et de mieux répondre à leurs attentes. En 2015, une cellule test de rappel des clients qui se sont déclarés insatisfaits a été mise en place pour mieux prendre en compte leurs remarques.





## L'activité en 2015

L'année 2015 s'est caractérisée par un climat économique morose qui a pesé sur l'activité de crédit. Dans un environnement de taux très bas, les bonnes conditions de refinancement ont permis aux acteurs du secteur de mener des politiques tarifaires agressives. 2015 s'apparente à une année de transition pour Carrefour Banque qui, tout en poursuivant sa politique de diversification des revenus, a renforcé sa stratégie digitale pour relancer sa dynamique commerciale.



### Stabilité de l'activité crédit et progression des encours épargne

Hausse du chômage, mollesse de la croissance : la conjoncture économique a pesé l'an dernier sur les activités de crédit, de nombreux Français préférant accroître leur épargne au détriment de la consommation. Un environnement peu favorable qui s'ajoute aux effets des récentes évolutions réglementaires.

Dans ce contexte, Carrefour Banque affiche une stabilité de son activité crédit, le dynamisme du prêt personnel compensant le recul du crédit renouvelable. Ce dernier a fait l'objet d'une politique d'octroi prudente qui est allée de pair avec la fixation de plafonds d'emprunt bas et les effets de l'amortissement minimum instauré par la loi Lagarde. Le crédit affecté a subi les conséquences d'une baisse des prix des biens et des volumes.

Les revenus provenant de la commercialisation des produits d'épargne sont en augmentation, de même que ceux issus de l'activité de regroupement de crédit. Désormais traitée par les experts de BNP PF, cette activité génère des commissions au profit de Carrefour Banque.

L'Assurance-vie a profité, quant à elle, des rendements très bas des livrets d'épargne qui ont incité les épargnants à rechercher d'autres placements. Les contrats d'Assurance-vie Carrefour ont ainsi bénéficié d'une augmentation de 3,6% de leurs encours et d'un rendement de son fonds en euros de 2,80% net de frais de gestion en 2015.



### Des conditions de refinancement exceptionnelles

La faiblesse de la conjoncture a eu une conséquence positive : la politique d'assouplissement monétaire menée par la Banque centrale européenne a encore amplifié la baisse des taux d'intérêt. Résultat : Carrefour Banque a bénéficié de coûts de refinancement en baisse significative et a renforcé ses réserves de liquidité.

Comme les années précédentes, deux émissions obligataires ont été menées en 2015, l'une en mars (500 millions d'euros sur cinq ans) et l'autre en octobre (300 millions sur quatre ans). En mai, l'opération de titrisation sur le portefeuille de crédit renouvelable, d'un montant de 400 millions d'euros, a été renouvelée pour deux ans. Enfin, l'opération de syndication de 750 millions d'euros a été prolongée d'un an.

L'environnement en 2015 a ainsi permis de dégager des marges de manœuvre pour une politique commerciale plus offensive, sans dégrader la profitabilité. La voie est étroite car cette stratégie pèserait évidemment sur les résultats en cas de remontée des taux d'intérêt. En effet, la vive concurrence qui oppose les acteurs du crédit limite la possibilité de répercuter la hausse des coûts de refinancement sur les tarifs du crédit.

### Carrefour Banque veille à la formation de ses conseillers



La formation des conseillers a été renforcée avec la mise en place d'une plateforme de formation, centralisant tous les contenus d'e-learning à destination des collaborateurs. En outre, l'année 2015 a été marquée par le lancement du pilote des agences École Carrefour Banque. L'objectif est de mettre en place un cursus d'apprentissage complet pour assurer le maintien et le renouvellement des connaissances et des compétences métiers.



### Des résultats qui se maintiennent

Dans un contexte d'activité de crédit stable et hors éléments exceptionnels, Carrefour Banque a su préserver ses résultats opérationnels grâce à la baisse des charges générales d'exploitation et des charges financières. Cette configuration invite Carrefour Banque à faire évoluer sa stratégie. La faiblesse des taux d'intérêt ouvre, en effet, une fenêtre de tir pour une politique de conquête commerciale plus offensive,





en particulier à destination de la clientèle Internet, plus jeune et très sensible aux prix.

Des moyens sont déjà engagés, tels que la nouvelle application mobile avec plus de fonctionnalités et la transformation du site [carrefour-banque.fr](http://carrefour-banque.fr) en *responsive design* lancés en 2015. Ils sont progressivement renforcés pour séduire une nouvelle clientèle portée sur les solutions digitales.

### L'innovation au service des clients belges

Fimaser, filiale belge de Carrefour Banque, a lancé en 2015 une carte tout en un : d'abord carte prépayée, elle peut être transformée, après vérification d'une pièce d'identité du titulaire, en carte de paiement rechargeable, liée à un compte de monnaie électronique avec *homebanking* et outil de gestion budgétaire avancé. Ce système permet à l'utilisateur un suivi précis de ses dépenses et une meilleure gestion de son budget. Le démarrage de cette carte, qui s'adresse à un public très large, a été un succès. Cette innovation vient s'ajouter, en Belgique, à la carte Visa permettant le paiement comptant/crédit chez tous les commerçants et à la gamme de crédits qui inclut le financement de biens électroménagers et le prêt à tempérament.

### Carrefour Banque agit pour l'éducation budgétaire

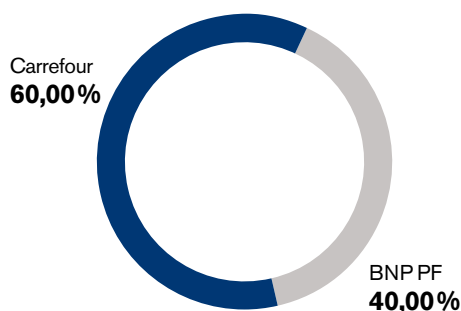


En 2015, Carrefour Banque a édité, en coopération avec la Fédération des associations Crésus, un nouveau guide « *Gérer son budget, les bons réflexes* ». Ce guide complète le dispositif d'accompagnement des clients en difficulté et témoigne de l'engagement de Carrefour Banque pour l'éducation budgétaire des consommateurs et la prévention du surendettement.

# Gouvernance

## Actionnariat

Carrefour Banque est la filiale bancaire européenne de Carrefour SA pour la commercialisation des activités de banque et d'assurance, avec un actionnariat solide et stable depuis 1985. Carrefour Banque est notée BBB+ perspective stable, A-2 par Standard & Poor's.



## Conseil d'Administration

### **Gauthier Durand Delbecque**

Président du Conseil d'Administration de Carrefour Banque, Directeur Exécutif Services et Données Clients Groupe

### **CARREFOUR, REPRÉSENTÉ PAR :**

#### **Noël Prioux**

Directeur Exécutif de Carrefour France, Administrateur

#### **Pierre-Jean Sivignon**

Directeur Général Délégué, Directeur Exécutif Finances et Gestion de Carrefour, Administrateur

### **BNP PERSONAL FINANCE, REPRÉSENTÉ PAR :**

#### **Laurent David**

Directeur Général de BNP Personal Finance, Administrateur

#### **Michel Falvert**

Directeur Grands Partenaires BNP Personal Finance, Administrateur

## Comité de Direction

### **Julien Jaillon**

Directeur Général

### **Frédéric Mazurier**

Directeur Général Délégué, Directeur Administratif et Financier, Plateforme et Directeur des Risques

### **Isabelle Clairac**

Directrice des Systèmes d'Information

### **Pierre-Olivier Grall**

Directeur du pôle Assurance

### **Bruno Murcia**

Directeur Finance et Gestion France

### **Nadia Nikolic**

Directrice Stratégie Clients

### **Sophie Postic**

Directrice des Ressources Humaines

### **Pascal Renier**

Directeur Commercial

### **Noémie Royer**

Directrice des Opérations

### **Abdou El Mazid Sow**

Directeur des Risques Crédit

## Comité des Risques et d'Audit

### **Michel Falvert**

Président du Comité des Risques et d'Audit, Directeur Grands Partenaires BNP Personal Finance

### **Pierre-Jean Sivignon**

Directeur Général Délégué, Directeur Exécutif Finances et Gestion de Carrefour

### **Gauthier Durand Delbecque**

Président du Conseil d'Administration de Carrefour Banque, Directeur Exécutif Services et Données Clients Groupe



Banque

# Indicateurs clés 2015

# Indicateurs clés

Les indicateurs portent sur le périmètre de consolidation des activités bancaires en France, Italie et Belgique au 31 décembre 2015.

## RÉSULTAT NET

# 37 M€

- 23 % par rapport à 2014

Le résultat net est en baisse de 23 % en raison de la constatation d'une dépréciation exceptionnelle au 31 décembre 2015 et de l'impact du changement de taux d'impôt sur les sociétés. La dépréciation porte sur les actifs « outils informatiques du poste de travail conseiller » à hauteur de 10,3 millions d'euros. Le changement de taux de l'impôt, passé de 38 % à 34,43 %, impacte les bases d'impôts différés pour 5,0 millions d'euros. Le résultat net retraité de ces impacts ressort en progression de 9 %.



Résultat net  
(en millions d'euros)

## PRODUIT NET BANCAIRE

# 413 M€

+ 1 % par rapport à 2014

En progression de 1 %, le PNB a profité de l'amélioration des conditions de refinancement et de la progression des encours de prêts amortissables qui ont contrebalancé le recul de la marge sur les crédits renouvelables consécutif à la baisse du taux d'usure et des encours de crédit carte.



Produit net bancaire  
(en millions d'euros)

## RATIOS FINANCIERS

Le montant des fonds propres ainsi que le ratio de solvabilité, qui s'élève à 14,37 %, demeurent au-delà des exigences réglementaires.



Ratio de solvabilité  
(en %)

Le ratio de rentabilité des fonds propres ressort en baisse à 5,83 % contre 8 % en 2014. Cette détérioration est liée au recul du résultat net et au renforcement des fonds propres qui ont augmenté de 27,0 millions d'euros dans un contexte de distribution de 50 % du résultat 2014.



Ratio de rentabilité  
(en %)

\* 2014 présenté en pro forma suite à la cession de CARMA au 31 décembre 2014.

**RÉSULTAT D'EXPLOITATION****77 M€****+ 4 % par rapport à 2014**

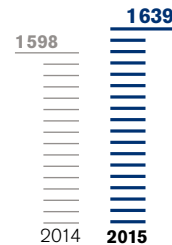
Le résultat d'exploitation s'améliore de 4 % grâce, d'une part, à la légère progression du produit net bancaire et, d'autre part, à une baisse significative des charges générales d'exploitation.



**Résultat d'exploitation**  
(en millions d'euros)

**CRÉDITS DISTRIBUÉS****1 639 M€****+ 3 % par rapport à 2014**

La distribution de crédits affiche une progression de 3 % en dépit d'une tendance de marché défavorable sur le crédit renouvelable et de la poursuite d'une politique prudente sur les plafonds de crédit à l'octroi. Cette hausse est portée principalement par les performances des financements en prêt amortissable et du canal digital, qui font plus que compenser la baisse de 3 % des financements en crédit renouvelable.



**Crédits distribués**  
(en millions d'euros)

**ENCOURS DE CRÉDIT****3 183 M€****- 3 % par rapport à 2014**

Les encours de crédit ont diminué de 3 % en 2015, principalement en raison des impacts réglementaires sur les crédits renouvelables : amortissement minimum en France et zérotage en Belgique. À cela s'ajoute la décision, en France, d'abaisser les plafonds de crédits octroyés aux ouvertures de cartes.



**Encours de crédit**  
(en millions d'euros)

**ENCOURS DOUTEUX****492 M€****- 1 % par rapport à 2014**

La baisse de 1 % enregistrée sur les encours douteux est liée à la poursuite du resserrement de la politique d'octroi sur le prêt amortissable et sur le crédit renouvelable avec la baisse des plafonds de crédit octroyés aux nouvelles cartes en France. En Italie, les encours douteux ont en revanche connu une progression importante avec l'absence de cessions de créances douteuses en 2015.



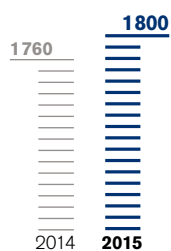
**Encours douteux**  
(en millions d'euros)

\* 2014 présenté en pro forma suite à la cession de CARMA au 31 décembre 2014.

### ENCOURS D'ÉPARGNE SOUS GESTION

# 1 800 M€

+ 2 % par rapport à 2014



Encours d'épargne sous gestion  
(en millions d'euros)

### ENCOURS COMPTES SUR LIVRET

# 570 M€

+ 12 % par rapport à 2014



Encours comptes sur livret  
(en millions d'euros)

### NOMBRE DE CARTES PASS

# 2,47 MILLIONS

- 1 % par rapport à 2014



Nombre de Cartes PASS  
(en millions de cartes)

### PAIEMENTS PAR CARTE PASS

# 8 216 M€

+ 1 % par rapport à 2014



Paiements par Carte PASS  
(en millions d'euros)



# Comptes sociaux

16	<b>BILAN</b>
20	<b>NOTES</b>
31	<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT</b>
32	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>

## COMPTES SOCIAUX

### Bilan au 31 décembre 2015

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Caisse, banques centrales		128 949	294 314
Effets publics et valeurs assimilées		-	-
Créances sur établissements de crédit	2-4	1 289 234	1 269 835
Opérations avec la clientèle	3-4	2 395 279	2 063 270
Obligations et autres titres de revenu fixe	5	223 068	455 880
Actions et autres titres de revenu variable	5	150 004	150 004
Participation et autres titres détenus à long terme	5	148	9
Parts dans les entreprises liées	8	22 764	22 765
Crédit-bail et location avec option d'achat		-	-
Location simple		-	-
Immobilisations incorporelles	9	128 759	118 130
Immobilisations corporelles	9	16 538	15 468
Capital souscrit non versé		-	-
Actions propres		-	-
Autres actifs	10	194 443	179 956
Comptes de régularisation	10	215 415	233 188
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 764 601</b>	<b>4 802 817</b>
<b>Hors-bilan</b>		<b>2015</b>	<b>2014</b>
Engagements donnés	15	<b>3 415 426</b>	<b>4 005 974</b>
Engagements de financement		2 624 089	3 165 769
Engagements sur instruments financiers à terme		768 000	797 000
Engagements de garantie		23 337	43 205
Engagements sur titres		-	-



<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Banques centrales		-	-
Dettes envers les établissements de crédit	2-4	25 843	373 735
Opérations avec la clientèle	4	590 392	530 430
Dettes représentées par un titre	6-7	3 236 470	3 006 264
Autres passifs	11	196 309	195 972
Comptes de régularisation	11	48 312	59 473
Provisions	12	34 662	16 968
Dettes subordonnées		-	-
Fonds / risques bancaires généraux	13	3 735	3 735
Capitaux propres hors FRBG	14	<b>628 878</b>	<b>616 240</b>
Capital souscrit		101 347	99 971
Prime d'émission		207 110	200 434
Réserves		150 233	150 233
Écarts de réévaluation		-	-
Provisions réglementées	12	1 760	2 198
Report à nouveau		130 913	98 515
Résultat de l'exercice		37 516	64 889
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 764 601</b>	<b>4 802 817</b>
<b>Hors-bilan</b>		<b>2015</b>	<b>2014</b>
Engagements reçus	15-16	<b>4 742 379</b>	<b>4 963 419</b>
Engagements de financement		2 127 951	1 845 000
Engagements sur instruments financiers à terme		2 593 500	3 098 194
Engagements de garantie		20 928	20 225
Engagements sur titres		-	-

## COMPTES SOCIAUX

### Compte de résultat au 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Notes	2015	2014
Intérêts et produits assimilés	17	185 948	217 770
Intérêts et charges assimilées	17	- 67 453	- 108 129
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Produits sur opérations de location simple		-	-
Charges sur opérations de location simple		-	-
Revenus des titres à revenu variable		108 479	123 945
Commissions (produits)	18	66 124	67 439
Commissions (charges)	18	- 5 530	- 10 561
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	22	5 359	8 066
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	22	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	19	151 851	171 463
Autres charges d'exploitation bancaire	19	- 51 391	- 64 661
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>393 386</b>	<b>405 332</b>
Charges générales d'exploitation	20	- 212 027	- 225 029
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		- 9 288	- 7 351
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>172 072</b>	<b>172 952</b>
Coût du risque	21	- 98 963	- 100 754
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>73 109</b>	<b>72 198</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		- 16 106	13 285
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>57 003</b>	<b>85 483</b>
Résultat exceptionnel		-	-
Impôt sur les bénéfices		- 19 926	- 21 247
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées		439	652
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>37 516</b>	<b>64 889</b>

## Compte de résultat comparatif au 31 décembre 2015

<b>Situation financière en fin d'exercice</b> (en euros)	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Capital	99 970 792	99 970 792	99 970 792	99 970 792	99 970 792	101 346 957
Nombre d'actions émises	6 524 356	6 524 356	6 524 356	6 524 356	6 524 356	6 614 184
<b>RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>						
Chiffre d'affaires	614 938 536	591 012 327	589 707 422	611 374 788	582 113 671	507 460 018
Bénéfice avant impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	135 455 493	132 906 851	111 221 474	122 144 900	109 240 896	83 466 627
Impôt sur les bénéfices	38 600 816	38 972 143	40 465 253	30 462 633	21 246 531	19 925 607
Participation	2 706 722	727 468	1 405 521	1 450 348	1 307 453	1 401 998
Bénéfice après impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	64 346 273	62 527 857	51 950 008	46 205 784	64 889 020	37 515 606
Montant des bénéfices distribués	31 838 857	-	39 015 649	23 161 464	32 491 293	28 176 424
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS PAR ACTION</b>						
Bénéfice après impôt, participation, mais avant amortissements, provisions et dépréciations	14,43	14,29	10,63	13,83	13,29	9,39
Bénéfice après impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	9,86	9,58	7,96	7,08	9,95	5,67
Dividende distribué par action	4,88	-	5,98	3,55	4,98	4,26
<b>PERSONNEL</b>						
Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	1 253	1 729	1 718	1 662	1 677	1 653
Montant de la masse salariale	35 895 336	46 775 308	50 547 724	49 553 761	50 017 799	49 003 753
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	16 329 761	21 835 159	24 007 498	24 022 315	24 199 441	24 770 904

## Notes annexes aux états financiers

Note 1

### PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

---

#### A / Faits marquants de l'exercice clos 2015

##### 1 / Augmentation du capital

Le capital social de Carrefour Banque a été augmenté de 1 376 164,96 euros et se trouve porté pour un montant de 99 970 791,76 euros à 101 346 956,72 euros.

##### 2 / Poursuite de la diversification des sources de refinancement

Au cours de l'exercice 2015, Carrefour Banque a ainsi réalisé trois opérations publiques majeures pour accompagner le financement et le développement de ses activités. Une émission obligataire a été réalisée, en mars 2015, d'un montant nominal de 500 millions d'euros à cinq ans et à taux variable, une seconde émission obligataire en octobre 2015 de 300 millions d'euros à quatre ans et à taux variable et l'émission d'une troisième série de titres dans le cadre de la titrisation sous un format Master Trust de nos encours crédit renouvelable soit 400 millions d'euros à deux ans et à taux variable. Ces levées de capitaux s'inscrivent pleinement dans la perspective du respect des ratios de liquidité Bâle III via un allongement significatif de la durée d'origine et un parfait adossement des flux de l'actif et du passif.

##### 3 / Dissolution du fonds commun de titrisation « Copernic 2012 »

Le fonds commun a été dissous en date du 26 octobre 2015, le solde des créances non échues figure à l'actif des comptes.

##### 4 / Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques acquis ont fait l'objet d'un impairment au 31 décembre 2015 pour 15,8 millions d'euros.

##### 5 / Opérations de défiscalisation « loi Girardin »

Les opérations Karukaz de 2007-2008 et l'ATR Air Caraïbes de 2009 ont été liquidées sur 2015.

#### B / Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels 2015 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions réglementaires, en particulier celles prévues par le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Sauf mentions contraires, tous les montants en annexes sont exprimés en milliers d'euros.

#### C / Succursale

Carrefour Banque intègre dans la présentation de ses comptes sociaux sa succursale italienne depuis la date d'effet juridique de la fusion au 1<sup>er</sup> octobre 2011.

#### D / Crédits à la clientèle

##### Encours sains et encours douteux

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent: le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Les créances à la clientèle sont classées en créances douteuses lorsqu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel. La dépréciation s'effectue à partir d'observations statistiques actualisées par nature de produit, selon l'antériorité et la dégradation constatée de la créance client. Conformément aux dispositions des articles 2211-1 à 2251-13 du Livre II – Titre 2 du règlement n° 2014-07 de l'ANC relatif au traitement comptable du risque de crédit, Carrefour Banque procède à l'actualisation (aux conditions d'origine du crédit) des flux recouvrables dans le cadre du calcul des dépréciations pour créances douteuses.

En outre, Carrefour Banque applique les dispositions dudit règlement pour le calcul de la décote sur les crédits restructurés, par l'utilisation d'une référence au taux d'origine.

L'effet de l'actualisation des flux recouvrables pour le calcul des dépréciations et l'application du calcul de la décote impacte le produit net bancaire.

Enfin, les agios douteux et indemnités de retard comptabilisés en produit net bancaire et par ailleurs dépréciés via le coût du risque, sont neutralisés dans le produit net bancaire. Ce reclassement s'élève à 2 412 milliers d'euros sur l'exercice, contre 48 milliers d'euros sur 2014.

**Encours douteux compromis**

Les encours douteux compromis sont des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé. Les règles de déclassement en encours douteux compromis sont les suivantes chez Carrefour Banque et ce conformément aux modalités de l'article 2221-8 du Livre II – Titre 2 du règlement n° 2014-07 de l'ANC :

- l'encours est en gestion recouvrement depuis au moins douze mois;
- l'encours client a fait l'objet d'une déchéance du terme: client transmis aux contentieux;
- l'encours client fait l'objet d'un dépôt de dossier de surendettement en cours d'instruction depuis au moins douze mois;
- l'encours client fait l'objet d'une procédure de rétablissement personnel (PRP).

Règles de passage à perte des encours :

En cas d'impossibilité de recouvrer en amiable ou par l'aide d'un titre exécutoire, soit par le fait du débiteur ou d'une décision de justice, nous procédons à un passage à perte de la créance. Les provisions constatées sont alors reprises en contrepartie de la perte enregistrée.

Conformément aux dispositions des articles 2111-1 à 2171-1 du Livre II – Titre 1, relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, Carrefour Banque étale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 les commissions d'apporteurs d'affaires versées à l'occasion de l'octroi d'un crédit sur la durée de vie effective de ce crédit. L'étalement diminue le produit net bancaire de 102 milliers d'euros sur l'exercice 2015.

**E / Titres de placement**

Conformément au règlement CRC n° 2005-01, relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, les titres de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Ils sont dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de marché à la date d'arrêt. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

**F / Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix de revient. Le cas échéant, les titres sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité.

**G / Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :

- licences et logiciels: entre 3 et 8 ans;
- matériels informatiques: entre 3 ans et 5 ans;
- agencements et installations: entre 5 et 8 ans;
- autres immobilisations: entre 3 et 10 ans.

Le droit au bail n'est pas amorti, mais fait l'objet de tests de dépréciation une fois par an et en cas d'indices de perte de valeur.

**H / Instruments financiers à terme**

Les couvertures de taux d'intérêt utilisées visent à limiter les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur l'endettement à taux variable. Carrefour Banque agit en qualité de centrale de refinancement et négocie les opérations de dérivés à la fois pour son compte propre et pour le compte des deux autres entités (services financiers Carrefour belges et espagnols), et ce dans un but de mutualisation, d'organisation et d'accès au marché.

Ces couvertures sont réalisées au moyen d'instruments de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Les instruments financiers utilisés sont principalement des swaps de taux. Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts. Certaines opérations de couverture peuvent générer de manière limitée et temporaire des positions ouvertes. Ces positions font l'objet à l'arrêt des comptes d'une évaluation. Les éventuelles pertes latentes donnent lieu à la constitution d'une provision. Les instruments utilisés au 31 décembre sont représentés en notes 15 et 16. Les engagements en valeur nominale font l'objet d'une inscription en hors-bilan.

Conformément à l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable modifié 2004-16, relatif aux informations à fournir sur la « juste valeur » des instruments financiers, les instruments financiers dérivés ont fait l'objet d'une évaluation à la « juste valeur ». Cette valorisation s'appuie sur des paramètres de marché observables.

**I / Indemnités de départ à la retraite**

Carrefour Banque verse une indemnité de départ à ses salariés au moment de leur départ à la retraite, calculée sur l'ancienneté acquise à l'intérieur du groupe Carrefour. Cet engagement est calculé sur une base actuarielle prenant en compte les facteurs de rotation du personnel, de mortalité et de croissance des salaires et des charges. Les engagements sont pris en charge sous forme de provisions. Les écarts actuariels sont donc comptabilisés en compte de résultat sur l'exercice constaté.

**J / Conversion des opérations libellées en devises**

Ces opérations suivent les règles édictées par les dispositions des articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II – Titre 7 relatif aux opérations en devises.

## COMPTES SOCIAUX

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors-bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les produits et charges sont convertis en euros au cours du jour de l'opération.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés en fin de période au compte de résultat et constituent le résultat de change.

### **K / Impôt sur les bénéfices**

Carrefour Banque est la société tête de Groupe du périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par la filiale intégrée et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Carrefour Banque.

Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. La contribution additionnelle sur les bénéfices est de 3,3 % de l'impôt au droit commun, abattement fait de 763 000 euros. La contribution exceptionnelle est égale à 10,7 % de l'impôt dû, déterminé avant imputation des réductions et crédits d'impôt et des créances fiscales de toute nature.

### **L / Événement postérieur à la clôture**

Aucun événement significatif postérieur à la clôture au 31 décembre 2015.

### **M / Proposition d'affectation du résultat**

La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée générale est la suivante (en euros):

Résultat de l'exercice	37 515 606,24
Report à nouveau antérieur	130 912 951,90
<b>Résultat distribuable à la disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>168 428 558,14</b>
Affectation à la réserve légale	137 616,50
Affectation au poste « Autres réserves »	-
Répartition d'un dividende global (4,26 euros x 6 614 184 actions)	28 176 423,84
<b>REPORT À NOUVEAU DU SOLDE</b>	<b>140 114 517,80</b>

## Notes sur le bilan

## Note 2

## CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Actif</b>		
Comptes ordinaires, comptes et prêts au jour le jour	16 657	85 823
Comptes et prêts à terme	1 272 577	1 184 012
<b>TOTAL</b>	<b>1 289 234</b>	<b>1 269 835</b>
dont créances rattachées	1 577	3 012
dont opérations avec entreprises liées	-	-
<b>Passif</b>		
Comptes ordinaires, emprunts au jour le jour	25 843	13 690
Emprunts et comptes à terme	-	360 045
<b>TOTAL</b>	<b>25 843</b>	<b>373 735</b>
dont dettes rattachées	-	32
dont opérations avec entreprises liées	-	-

## Note 3

## CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	485 022	440 418
Autres crédits à court terme	463 152	447 829
Crédit à moyen terme	451 365	348 058
Crédit à long terme	1 333 110	1 145 609
<b>TOTAL DES PRÊTS BRUTS À LA CLIENTÈLE</b>	<b>2 732 649</b>	<b>2 381 915</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>- 337 370</b>	<b>- 318 645</b>
<b>TOTAL DES PRÊTS NETS À LA CLIENTÈLE</b>	<b>2 395 279</b>	<b>2 063 270</b>

## CRÉDITS À LA CLIENTÈLE NETS DE PROVISIONS

(en milliers d'euros)	France	Italie	Principal	Créances rattachées	31/12/2015	31/12/2014
Créances saines	2 042 970	195 617	2 238 587	9 184	2 247 771	1 942 180
dont opérations avec entreprises liées	161 000		161 000	133	161 133	177 224
dont créances restructurées					309 005	235 548
Créances douteuses non compromises						
Valeur brute	115 342		115 342		115 342	77 291
Dépréciations	- 50 213		- 50 213		- 50 213	- 45 278
Taux de couverture			44 %		44 %	59 %
Créances douteuses compromises						
Valeur brute	324 817	44 719	369 536		369 536	362 444
Dépréciations	- 247 223	- 39 934	- 287 157		- 287 157	- 273 367
Taux de couverture			78 %		78 %	75 %
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>2 185 693</b>	<b>200 402</b>	<b>2 386 095</b>	<b>9 184</b>	<b>2 395 279</b>	<b>2 063 270</b>

Note 4

**ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DETTES  
SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE**

(en milliers d'euros)						31/12/2015
Établissements de crédit et institutions financières	À vue et non échéancé	Jusqu'à 3 mois	De > 3 mois à ≤ 1 an	De > 1 à ≤ 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
<b>Actif</b>	<b>18 234</b>	<b>1 271 000</b>	-	-	-	<b>1 289 234</b>
<b>Passif</b>	<b>25 843</b>	-	-	-	-	<b>25 843</b>
Autres concours à la clientèle	9 051	292 968	451 365	1 134 446	198 664	2 086 494
Prêts à la clientèle financière	133	161 000	-	-	-	161 133
Comptes ordinaires débiteurs	147 652	-	-	-	-	147 652
<b>TOTAL CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (ACTIF)</b>	<b>156 836</b>	<b>453 968</b>	<b>451 365</b>	<b>1 134 446</b>	<b>198 664</b>	<b>2 395 279</b>
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (PASSIF)<sup>(1)</sup></b>	<b>590 392</b>	-	-	-	-	<b>590 392</b>

(1) Dont opérations avec entreprises liées.

Note 5

**ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Parts d'OPCVM de placement	150 000	150 000
Actions et autres titres de placement non cotés	4	4
Actions et autres titres de placement cotés	-	-
Autres titres à long terme	148	9
Obligations <sup>(1)</sup>	223 067	455 880
<b>TOTAL</b>	<b>373 219</b>	<b>605 893</b>

(1) Obligations émises par le FCT Master Credit Cards PASS, à échéance octobre 2025, souscrites par Carrefour Banque:  
 - dont obligations subordonnées: **139 889 milliers d'euros** comprenant une dépréciation s'élevant à **11 312 milliers d'euros**;  
 - dont obligations parts cédantes: **83 150 milliers d'euros**.

Note 6

**DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Certificats de dépôt	1 086 018	1 342 030
Autres titres de créances négociables	549 239	450 432
Emprunts obligataires	1 601 214	1 213 803
<b>TOTAL</b>	<b>3 236 470</b>	<b>3 006 264</b>
dont dettes rattachées	1 470	4 840
dont opérations réalisées avec les entreprises liées	-	-



## Note 7

**ÉCHÉANCIER DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE**

(en milliers d'euros)					31/12/2015
	Jusqu'à 3 mois	De > 3 mois à ≤ 1 an	De < 1 an à ≤ 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Certificats de dépôt	919 018	167 000	-	-	1 086 018
Autres titres de créances négociables	145 239	195 000	209 000	-	549 239
Emprunts obligataires	1 214	300 000	1 300 000	-	1 601 214
<b>TOTAL</b>					<b>3 236 470</b>

## Note 8

**TITRES DE PARTICIPATIONS ET FILIALES**

(en milliers d'euros)	31/12/2015			31/12/2014		
	Valeur comptable brute	Dépréciations	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Dépréciations	Valeur comptable nette
<b>Filiales et titres de participation non cotés</b>						
CARMA SA	-	-	-	-	-	-
Fimaser SA	20 700	-	20 700	20 700	-	20 700
Servicios Financieros Carrefour, EFC SA	1 663	-	1 663	1 663	-	1 663
La Financière PASS SAS	37	-	37	37	-	37
FCT Copernic 2012/FCT Master Credit Cards PASS	-	-	-	1	-	1
GIE Carrefour Personal Finance Services	-	-	-	-	-	-
GIE Geric	40	-	40	40	-	40
GIE Chamnord	324	-	324	324	-	324
<b>TOTAL</b>	<b>22 764</b>	<b>-</b>	<b>22 764</b>	<b>22 765</b>	<b>-</b>	<b>22 765</b>

**Fimaser SA avenue des Olympiades 20, 1140 Bruxelles, au capital de 8655202 euros.**

**Participation de Carrefour Banque dans le capital 99,98 %.**

Chiffre d'affaires exercice 2015 : **26 106 millions d'euros** en diminution de 5,0 % par rapport à 2014.

Résultat après impôt 2015 : **4489 millions d'euros** en augmentation de 42,8 % par rapport à 2014.

Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2015 : **14937 millions d'euros.**

Les comptes de Fimaser sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

**Servicios Financieros Carrefour, EFC SA, domiciliée Calle Juan Esplandiu n° 11 28007 Madrid, au capital de 18567438 euros.**

**Participation de Carrefour Banque dans le capital 6,797 %.**

Chiffre d'affaires exercice 2015 : **1 060 706 millions d'euros**, en augmentation de 12,8 % par rapport à 2014.

Résultat après impôt 2015 : **109 045 millions d'euros**, en augmentation de 19,2 % par rapport à 2014.

Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2015 : **194 143 millions d'euros.**

**La société La Financière PASS SAS, domiciliée au 1, place Copernic – 91051 Evry Cedex, filiale au capital de 37 000 euros.**

**Participation de Carrefour Banque dans le capital 100,00 %, résultat net en perte de 6478 millions d'euros sur 2015.**

**Le FCT Master Credit Cards PASS, domicilié 41, rue Délizy – 93500 Pantin.**

**La participation de Carrefour Banque dans le capital pour 100,00 % (représentant 300 euros).**

Les comptes du FCT Master Credit Cards PASS sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

**Le FCT Copernic 2012, domicilié 9, rue du Débarcadère – 93500 Pantin.**

**La participation de Carrefour Banque dans le capital 100,00 % (représentant 300 euros).**

Les comptes du FCT Copernic 2012 sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

**GIE Carrefour Personal Finance Services, domicilié 1, place Copernic – 91080 Courcouronnes.**

**GIE sans capital constitué le 13 avril 2010 par CARMA et Carrefour Banque qui agit en qualité de membre référent.**

Les comptes du GIE CPFS sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

## COMPTES SOCIAUX

### Note 9

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2015
<b>Immobilisations brutes</b>					
Immobilisations incorporelles	131 165	17 883	1 589	- 1 646	145 813
Immobilisations corporelles	32 073	5 524	2 188	1 646	37 055
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES</b>	<b>163 238</b>				<b>182 868</b>
Amortissements sur immobilisations incorporelles	13 034	5 703		- 1 683	17 054
Amortissements sur immobilisations corporelles	16 605	3 586	1 357	1 683	20 517
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>133 598</b>				<b>145 297</b>

### Note 10

#### AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
<b>Actif</b>		
Débiteurs divers Groupe	88 173	78 914
Autres débiteurs divers <sup>(1)</sup>	106 270	101 042
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS</b>	<b>194 443</b>	<b>179 956</b>
Valeurs à l'encaissement	171 260	179 456
Charges constatées d'avance	11 206	11 019
Produits à recevoir	32 949	42 713
<b>TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>215 415</b>	<b>233 188</b>

(1) Dont les avances à la SCI Karukaz II de **6 013 milliers d'euros** sur 2009, au GIE GNIFI (INCO) de **18 510 milliers d'euros** sur 2006, à la société La Financière PASS pour Kecho 2 de **8 400 milliers d'euros** sur 2014, à la SCI Ambaville de **6 126 milliers d'euros** sur 2013.  
Ces avances correspondent à des investissements défiscalisés.  
Dont la dépréciation de **7 650 milliers d'euros** au 31/12/2015 sur les dépôts de garantie au titre du risque de défaillance des débiteurs des créances cédées au FCT.

### Note 11

#### AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
<b>Passif</b>		
Créditeurs divers Groupe	121 447	118 838
Impôts et taxes	19 217	4 273
Dettes sociales	20 955	26 253
Fournisseurs	3 019	4 306
Autres créditeurs divers <sup>(1)</sup>	31 670	42 302
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS</b>	<b>196 309</b>	<b>195 972</b>
Charges à payer	36 521	44 680
Produits constatés d'avance	11 791	12 558
Valeurs à l'encaissement	-	2 235
<b>TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>48 312</b>	<b>59 473</b>

(1) Dont les abandons de créances à la SCI Karukaz II de **3 942 milliers d'euros** sur l'exercice 2009, au GIE GNIFI de **18 510 milliers d'euros** sur 2006, et à la SCI Ambaville de **4 016 milliers d'euros** sur 2013.

## Note 12

**DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS**

(en milliers d'euros)	<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Dépréciations des crédits à la clientèle	318 646	24 933	35 826	29 618	337 370
<b>TOTAL</b>	<b>318 646</b>	<b>24 933</b>	<b>35 826</b>	<b>29 618</b>	<b>337 370</b>
<b>Provisions</b>					
Provisions pour retraites	15 572	2 153	-	-	17 725
Autres provisions	1 396	16 270	729	-	16 937
<b>TOTAL</b>	<b>16 968</b>	<b>18 423</b>	<b>729</b>	<b>-</b>	<b>34 662</b>
<b>Provisions réglementées</b>					
Amortissements dérogatoires	1 033	1	159	-	875
Provision réserve spéciale de participation	1 165	-	280	-	885
<b>TOTAL</b>	<b>2 198</b>	<b>1</b>	<b>439</b>	<b>-</b>	<b>1 760</b>

## Note 13

**FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX**

(en milliers d'euros)	<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Provisions des fonds pour risques bancaires	3 735	-	-	3 735

## Note 14

**CAPITAUX PROPRES HORS FRBG**

(en milliers d'euros)	<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Capital: 6 614 184 actions <sup>(1)</sup>	99 971	1 376	-	101 347
<b>Réserves et report à nouveau</b>				
Prime d'émission	200 254	6 856	-	207 110
Bons de souscription d'actions <sup>(1)</sup>	180	-	180	-
Réserves légales	9 997	-	-	9 997
Réserves statutaires	-	-	-	-
Autres réserves	140 236	-	-	140 236
Report à nouveau	98 515	32 398	-	130 913
<b>TOTAL RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU</b>	<b>449 183</b>	<b>39 253</b>	<b>180</b>	<b>488 256</b>

(1) Augmentation de capital de **1 376 milliers d'euros** équivalant à 89 828 actions nouvelles correspondant à la conversion des BSA 1.

## Notes sur le hors-bilan

Note 15

**CRÉDITS CONFIRMÉS, CAUTIONS, AVALS ET AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS OU DONNÉS**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Engagements donnés</b>	<b>3 415 426</b>	<b>4 005 974</b>
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	2 624 089	3 165 769
Engagements sur instruments de taux d'intérêt (swaps)	768 000	797 000
Caution, avals, autres garanties donnés d'ordre de la clientèle	23 337	43 205
– dont garanties financières	23 337	43 205
Engagements sur titres	-	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>4 742 379</b>	<b>4 963 419</b>
Engagements de financement reçus d'établissement de crédit	1 617 951	1 345 000
Engagements de financement reçus de la clientèle financière	510 000	500 000
Engagements sur instruments financiers à terme	2 593 500	3 098 194
Caution, avals, autres garanties reçus d'établissement de crédit	20 928	20 225

Note 16

**INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME**

(en milliers d'euros)	31/12/2015				31/12/2014			
	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur
<b>Opérations fermes de gré à gré</b>								
Swaps de taux d'intérêt	1 150 500	1 896 000	3 046 500	- 15 383	1 499 000	2 081 194	3 580 194	- 21 578
Swaps financiers de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps	-	315 000	315 000	34	-	315 000	315 000	138
<b>TOTAL</b>	<b>1 150 500</b>	<b>2 211 000</b>	<b>3 361 500</b>	<b>- 15 349</b>	<b>1 499 000</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 895 194</b>	<b>- 21 440</b>
<b>Durée résiduelle</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De &gt; 1 an à ≤ 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>				
Ventilation du nominal des contrats	173 000	695 000	282 500	1 150 500				
Ventilation de la juste valeur	- 1 159	- 12 012	- 2 212	- 15 383				

## Notes sur le compte de résultat

Note 17

**INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS  
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES**

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Sur opérations avec les établissements de crédit	27 367	33 801	48 589	54 970
Sur opérations avec la clientèle <sup>(1)</sup>	147 186	10 337	158 018	11 853
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	11 395	23 315	11 164	41 306
<b>TOTAL</b>	<b>185 948</b>	<b>67 453</b>	<b>217 770</b>	<b>108 129</b>
(1) Parties liées (produits).	1 070		1 785	

Note 18

**COMMISSIONS**

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Commissions sur opérations sur titres	13 553	-	14 845	-
Commissions sur moyens de paiement	52 571	5 530	52 593	10 561
<b>TOTAL</b>	<b>66 124</b>	<b>5 530</b>	<b>67 439</b>	<b>10 561</b>

Note 19

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES**

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun	53 867	51 147	67 910	64 322
Charges refacturées à des sociétés du groupe	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation bancaires <sup>(1)</sup>	97 984	244	103 553	339
<b>TOTAL</b>	<b>151 851</b>	<b>51 391</b>	<b>171 463</b>	<b>64 661</b>
(1) Parties liées (produits).	80 384	-	87 243	-

## COMPTES SOCIAUX

Note 20

### CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2015	2014
Salaires et traitements	52 291	51 521
Charges sociales et fiscales	32 441	34 576
Intéressement et participation	4 245	4 321
<b>Charges du personnel</b>	<b>88 977</b>	<b>90 418</b>
dont charges de retraites	6 393	6 998
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>123 049</b>	<b>134 611</b>
<b>TOTAL CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>212 027</b>	<b>225 029</b>

Note 21

### COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)	2015	2014
Net dotations / reprises dépréciations	4 072	- 11 936
Charges sur créances clientèle couvertes principalement par des dépréciations	- 103 034	- 88 818
<b>TOTAL</b>	<b>- 98 963</b>	<b>- 100 754</b>

Note 22

### GAINS OU PERTES SUR DES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>				
Sur instruments financiers	5 361	-	7 970	-
Gain ou perte de change	- 2	-	96	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 359</b>	<b>-</b>	<b>8 066</b>	<b>-</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement – assimilés</b>				
Dépréciation titres de placement	-	-	-	-
Plus ou moins-values sur cessions de placement	-	-	-	-
Charges sur titres de placement	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Autres informations

Note 23

### DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	2015	2014
Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	1 764	1 769

Note 24

### EFFECTIFS

(en nombre)	2015	2014
<b>Effectif moyen de l'exercice dont:</b>	<b>1 653</b>	<b>1 677</b>
Employés	1 330	1 360
Cadres	323	317

Note 25

### IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDANTES

La société Carrefour Banque est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour SA (détenue 60,00 %) ayant son siège 33, avenue Émile-Zola – 92100 Boulogne-Billancourt et par mise en équivalence dans ceux de BNP Paribas SA ayant son siège 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, au travers de sa filiale BNP Paribas Personal Finance SA (détenue 40,00 %) ayant son siège 1, boulevard Haussmann – 75009 Paris.

## Affectation du résultat social

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2015 de la manière suivante:

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> (en euros)	<b>37 515 606,24</b>
Report à nouveau antérieur	130 912 951,90
<b>Résultat distribuable à la disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>168 428 558,14</b>
Affectation à la réserve légale	137 616,50
Affectation au poste « Autres réserves »	-
Répartition d'un dividende global (4,26 euros x 6 614 184 actions)	28 176 423,84
Report à nouveau du solde	140 114 517,80

Chaque action recevra ainsi un dividende de 4,26 euros qui sera mis en paiement à compter du 3 juin 2016.

Le montant du dividende de 28 176 423,84 euros qui représente un dividende de 4,26 euros par action avant prélèvements sociaux perçus à la source, constitue un revenu éligible à la réfaction de 40 % visée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts (CGI), dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les revenus éligibles à la réfaction visée à l'article 158.3-2° du CGI, ont été, par action, les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende distribué</b>	<b>Revenu éligible à la réfaction visée à l'article 158.3-2° du CGI</b>
2012	5,98 €	5,98 €
2013	3,55 €	3,55 €
2014	4,98 €	4,98 €

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carrefour Banque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

Comme indiqué dans la note 1.D « Principes et méthodes comptables » de l'annexe, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations calculées sur la base d'observations statistiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la Défense, le 8 mars 2016

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Vincent Coustel

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
Fabrice Odent

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



Banqu

# Comptes consolidés

- 34 **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2015** (établis  
selon les normes comptables IFRS  
adoptées par l'Union européenne)
- 38 **NOTES ANNEXES AUX ÉTATS  
FINANCIERS**
- 66 **RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

# COMPTES CONSOLIDÉS

## État de la situation financière au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2015</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2014</b>
Caisse, banques centrales, compte courant postal		129 553	294 712
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.1	6 858	8 752
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	426	4 082
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	151 185	150 573
Opérations interbancaires et assimilées	3.5	1 304 050	1 306 618
Opérations avec la clientèle	3.6	3 203 615	3 206 194
Actifs d'impôts courants et différés	3.8	71 565	76 438
Comptes de régularisation et actifs divers	3.9	267 048	284 776
Participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme		2 176	2 037
Immobilisations corporelles et incorporelles	3.10	164 453	168 660
Écarts d'acquisition	3.11	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 300 930</b>	<b>5 502 842</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2015</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2014</b>
Caisse, banques centrales, compte courant postal		-	-
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.1	6 977	9 926
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	18 477	27 196
Opérations interbancaires et assimilées	3.5	23 530	361 391
Opérations avec la clientèle	3.6	602 918	542 490
Dettes représentées par un titre	3.7	3 742 085	3 642 322
Passifs d'impôts courants et différés	3.8	6 250	11 373
Comptes de régularisation et passifs divers	3.9	210 735	237 657
Provisions	3.12	26 778	23 208
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>663 178</b>	<b>647 279</b>
Capital et réserves liées		308 457	300 404
Réserves consolidées		318 200	292 446
Résultat de l'exercice		36 521	54 428
<b>TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 300 930</b>	<b>5 502 842</b>

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014 <sup>(1) (2) (3)</sup>
Intérêts et produits assimilés	4.1	319 472	362 754
Intérêts et charges assimilées	4.1	- 70 594	- 110 007
Revenus des titres à revenu variable		6 219	3 561
Commissions (produits)	4.2	83 498	80 891
Commissions (charges)	4.2	- 11 005	- 18 951
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	596	- 869
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués à la juste valeur	4.4	-	7 093
Autres produits d'exploitation bancaire	4.5	156 019	318 987
Autres charges d'exploitation bancaire	4.5	- 71 318	- 195 158
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>412 888</b>	<b>448 300</b>
Charges générales d'exploitation		- 208 180	- 241 833
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		- 14 342	- 12 590
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>190 366</b>	<b>193 876</b>
Coût du risque	4.6	- 113 741	- 102 046
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>76 624</b>	<b>91 831</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		- 16 106	1 293
Écart d'acquisition		-	- 4 150
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>60 518</b>	<b>88 974</b>
Impôt sur les bénéfices	4.7	- 23 998	- 23 621
Participations ne donnant pas le contrôle		-	10 925
<b>RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>36 521</b>	<b>54 428</b>

(1) Le résultat net de 2014 à périmètre constant 2015 est de 47,7 millions d'euros.

(2) Le PNB de 2014 à périmètre constant 2015 est de 409,8 millions d'euros.

(3) Le résultat d'exploitation de 2014 à périmètre constant 2015 est de 73,4 millions d'euros.

## État consolidé du résultat global au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>36 521</b>	<b>54 428</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>-</b>	<b>10 925</b>
Écarts actuariels sur engagements de retraite	- 1 896	- 1 811
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie et sur actifs disponibles à la vente recyclables	4 727	2 861
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie et sur actifs disponibles à la vente non recyclables	-	-
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>2 831</b>	<b>1 050</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>39 352</b>	<b>66 403</b>
Dont quote-part des propriétaires de la société mère	39 352	55 478
Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	10 925

Tableau de passage des capitaux propres du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Capital et primes liées		Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net – part du Groupe	Total capitaux propres – part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes		Variation de juste valeur des instruments						
				Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture	Écarts actuariels				
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 01/01/2014 APRÈS AFFECTATION</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>335 667</b>	<b>690</b>	<b>- 18 224</b>	<b>- 3 867</b>	<b>-</b>	<b>614 672</b>	<b>45 104</b>	<b>659 776</b>
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>										
Distribution			- 23 158					- 23 158	- 2 291	- 25 449
<b>Sous-total</b>			<b>- 23 158</b>					<b>- 23 158</b>	<b>- 2 291</b>	<b>- 25 449</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>										
Autres variations				- 335	3 196			2 861		2 861
<b>Sous-total</b>				<b>- 335</b>	<b>3 196</b>			<b>2 861</b>		<b>2 861</b>
<b>Autres variations</b>										
Résultat							54 428	54 428	10 925	65 353
Autres variations			287			- 1 811		- 1 524	- 53 738	- 55 262
<b>Sous-total</b>			<b>287</b>			<b>- 1 811</b>	<b>54 428</b>	<b>52 904</b>	<b>- 42 813</b>	<b>10 091</b>
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/2014</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>312 796</b>	<b>355</b>	<b>- 15 028</b>	<b>- 5 678</b>	<b>54 428</b>	<b>647 279</b>	<b>-</b>	<b>647 279</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2014			54 428				- 54 428			
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 01/01/2015 APRÈS AFFECTATION</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>367 224</b>	<b>355</b>	<b>- 15 028</b>	<b>- 5 678</b>	<b>-</b>	<b>647 279</b>	<b>-</b>	<b>647 279</b>
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>										
Augmentation de capital	1 376	6 677						8 053		8 053
Reclassement										
Distribution			- 32 491					- 32 491		- 32 491
<b>Sous-total</b>	<b>1 376</b>	<b>6 677</b>	<b>- 32 491</b>					<b>- 24 438</b>		<b>- 24 438</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>										
Autres variations				422	4 305			4 727		4 727
<b>Sous-total</b>				<b>422</b>	<b>4 305</b>			<b>4 727</b>		<b>4 727</b>
<b>Autres variations</b>										
Résultat							36 521	36 521	10 925	36 521
Autres variations			985			- 1 896		- 911		- 911
<b>Sous-total</b>			<b>985</b>			<b>- 1 896</b>	<b>36 521</b>	<b>35 610</b>		<b>35 610</b>
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/2015</b>	<b>101 347</b>	<b>207 110</b>	<b>335 718</b>	<b>777</b>	<b>- 10 723</b>	<b>- 7 574</b>	<b>36 521</b>	<b>663 178</b>	<b>-</b>	<b>663 178</b>

## Tableau des flux de trésorerie relatifs aux exercices 2014 et 2015

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>60 518</b>	<b>88 974</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat</b>	<b>- 234 048</b>	<b>- 255 066</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	14 342	12 590
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	15 823	4 150
Dotations nettes aux provisions	499	22 618
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
Perte nette/gain net des activités d'investissement	- 5 936	2 240
Produits/charges des activités de financement	-	-
Autres mouvements	- 258 776	- 296 664
<b>Augmentation/diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>- 54 599</b>	<b>294 960</b>
Augmentation/diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	- 425 091	- 167 390
Augmentation/diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	329 701	218 487
Augmentation/diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	69 478	256 187
Impôts versés	- 28 687	- 12 324
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle</b>	<b>- 228 129</b>	<b>128 868</b>
Augmentation/diminution nette liée aux actifs financiers et aux participations	6 079	- 107 347
Augmentation/diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 25 805	- 26 723
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement</b>	<b>- 19 726</b>	<b>- 134 070</b>
Augmentation/diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	- 32 491	- 25 449
Augmentation/diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement	8 053	-
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie liée aux opérations de financement</b>	<b>- 24 438</b>	<b>- 25 449</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée</b>	<b>11</b>	<b>-</b>
<b>AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>- 272 282</b>	<b>- 30 651</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>409 779</b>	<b>440 430</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	294 712	206 392
Comptes prêts à vue auprès des établissements de crédit	122 426	330 349
Comptes emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 359	96 311
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>137 497</b>	<b>409 779</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	129 553	294 712
Comptes prêts à vue auprès des établissements de crédit	26 488	122 426
Comptes emprunts à vue auprès des établissements de crédit	18 544	7 359
<b>AUGMENTATION/DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>- 272 282</b>	<b>- 30 651</b>

## Notes annexes aux états financiers

## Note 1

**NORMES COMPTABLES APPLICABLES**

La société Carrefour Banque (ci-après dénommée « la Société »), société anonyme au capital de 101 346 956,72 euros, est un établissement de crédit et de courtage en assurance domicilié 1, place Copernic – 91051 Évry cedex. Les états consolidés de l'exercice 2015 comprennent la Société et ses filiales (ci-après dénommées ensemble « le Groupe »). Ils sont établis et présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de la Société au titre du 31 décembre 2015 ont été établis avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations de l'IFRS Interpretation Committee (International Financial Reporting Standards Interpretation Committee) et du SIC (Standing Interpretations Committee).

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- amendements à IAS 19 – Cotisations des membres du personnel;
- les normes IFRS 9 – Instruments financiers – et IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, non encore adopté par l'Union européenne seront applicables respectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Un tableau récapitulatif en note 8.7 est présenté dans le cadre de la norme IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, ainsi qu'une note 8.8 concernant l'implantation à l'étranger.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

## Note 2

**RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE****2.1/ Principes de consolidation****2.1.1 / Périmètre et méthode de consolidation**

Les comptes consolidés du groupe Carrefour Banque regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, la Société n'exerçant pas de contrôle conjoint ou d'influence notable sur d'autres entreprises. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle existe lorsque Carrefour Banque a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité. La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation du groupe Carrefour Banque comprend :

- la société Carrefour Banque dont le siège social est domicilié 1, place Copernic à Évry (91051) et enregistrée avec le Siren n° 313 811 515. La société Carrefour Banque représente la société mère au capital de 99 970 792 euros;
- le fonds commun de titrisation (ci-après dénommé « FCT Revolving ») à compartiment dénommé « FCT Master Credit Cards PASS – EuroTitrisation » est domicilié 41, rue Délizy à Pantin (93500) et enregistré au RCS de Bobigny n° 352 458 368 00045;
- le groupement d'intérêt économique (ci-après dénommé « GIE ») Carrefour Personal Finance Services, domicilié 1, place Copernic à Courcouronnes (91080), sans capital, constitué le 13 avril 2010 par les sociétés CARMA et Carrefour Banque en qualité de membre référent. Le GIE est intégré à 75 % dans les comptes du groupe Carrefour Banque par intégration globale;
- la société Fimaser, acquise le 30 septembre 2013 pour un montant de 20,7 millions d'euros, dont le siège social est domicilié avenue des Olympiades à Bruxelles (1140), enregistrée au registre des personnes morales du tribunal de commerce de Bruxelles et au capital de 8 655 202,42 euros, détenu à 99,98 % par la Société, est intégrée dans les comptes du groupe Carrefour Banque par intégration globale.

Il convient de noter que la société CSF, acquise le 31 décembre 2010 pour un montant de 11,502 millions d'euros dont le siège social est domicilié Via Calidera n° 21 à Milan, au capital de 5 000 000 euros, est détenue à 100 % par la société Carrefour Banque en qualité de succursale.

Carrefour Banque a cédé la SA CARMA et ses filiales au 18 décembre 2014.

Le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il exerce le pouvoir sur les activités pertinentes de ces structures et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur la structure pour influencer sur le montant de ces rendements :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification;
- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage; tel peut être le cas si le Groupe reste exposé aux premières pertes du portefeuille d'actifs logé dans l'entité.

Au 31 décembre 2015, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération de défiscalisation ou un groupe d'opérations de défiscalisation similaire n'ont pas été consolidées dans la mesure où Carrefour Banque ne détient pas le pouvoir sur les activités pertinentes de ces structures.

### 2.1.2 / Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où elles sont représentatives d'une perte de valeur. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

#### Conversion des comptes en devises étrangères

Pour toutes les sociétés du périmètre, la monnaie fonctionnelle est l'euro.

### 2.1.3 / Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisitions

#### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

À chaque prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation à la juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis. La différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris est comptabilisée en écart d'acquisition. Ce dernier, qui fait l'objet d'un suivi ultérieur au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, est comptabilisé directement dans le bilan de l'entité acquise, dans la devise fonctionnelle de cette dernière.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;
- lors de chaque regroupement, le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition « complet » ou « partiel » :
  - la méthode de l'écart d'acquisition complet consiste à évaluer les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et à leur attribuer une partie de l'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition ;
  - dans la méthode de l'écart d'acquisition partiel, les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle restent évalués à hauteur de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise, aucun écart d'acquisition ne leur est attribué ;
- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie de l'écart d'acquisition qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (12 mois). Tout ajustement de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix postérieur à la période intercalaire ou ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe ;
- en cas d'acquisition par étapes, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du résultat ; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités ;
- l'écart d'acquisition négatif éventuellement dégagé lors de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ;
- toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction entre actionnaires et est comptabilisée selon IAS 27 amendée directement en capitaux propres.

En ce qui concerne les sociétés acquises en cours d'exercice et les augmentations de participation, seuls les résultats de la période postérieure à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Compte tenu de son organisation et de l'interdépendance des flux de trésorerie générés par ses activités banque et assurance qui a été cédée fin 2014, le groupe Carrefour Banque est constitué d'une seule unité génératrice de trésorerie.

En effet, ses activités banque et assurance relèvent d'un pilotage unique (équipe de direction commune, forces de vente et encadrement commercial communs, commercialisation des produits d'assurance par les équipes de Carrefour Banque, tableaux de bord, comptabilité, contrôle de gestion, paie, ressources humaines et systèmes d'information communs).

Enfin, la profitabilité des activités d'assurance a pour origine exclusive les garanties intégrées aux produits bancaires (assurance emprunteur sur les crédits à la consommation, assurances en inclusion ou en option sur la carte universelle de paiement, extension de garanties, protection des moyens de paiement...).

#### Évaluation des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisitions sont rattachés en totalité à l'unique unité génératrice de trésorerie que constitue le groupe Carrefour Banque.

## 2.2 / Actifs et passifs financiers

### 2.2.1 / Crédits

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Opérations avec la clientèle » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Des dépréciations sont ainsi constituées pour les créances clients présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés actualisés. Le calcul des dépréciations repose sur :

- une approche statistique par portefeuille homogène de créances, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en termes de risque de crédit ;
- des probabilités de défaillance et de pertes en fonction du niveau de risque de chacune des catégories d'encours (nombre de mensualités de retard, motifs spécifiques...).

Le montant des dépréciations est obtenu par application d'un modèle statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Conformément à IAS 39, les flux d'encaissement utilisés dans les modèles statistiques font l'objet d'une actualisation. La dépréciation calculée sur une créance présentant un risque de crédit avéré est enregistrée en coût du risque.

### 2.2.2 / Titres

#### Catégories de titres

Les titres détenus par le groupe Carrefour Banque peuvent être classés en deux catégories.

#### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 ;
- les titres classés et présentés dans la rubrique du bilan du même nom sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché, et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur juste valeur.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés et présentés dans la rubrique du bilan du même nom sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables. En date d'arrêté, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, hors revenus courus, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

#### Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».



### 2.2.3 / Opérations en devises

À la date d'arrêté, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture dans la monnaie fonctionnelle de l'entité du Groupe au bilan de laquelle ils sont comptabilisés. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

### 2.2.4 / Dépréciation des actifs financiers

#### Provisions sur engagements de financement et de garantie

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou encore un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes au groupe Carrefour Banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

#### Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsque existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins-value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives et le dernier associant une moins-value latente d'au moins 30 % à une durée d'observation d'un an, en moyenne. La durée de deux ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au-dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés, mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

### 2.2.5 / Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe. Les détenteurs de ces titres obtiennent du numéraire en contrepartie. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont évaluées aux coûts amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 2.2.6 / Dérivés sur actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Carrefour Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

La norme IAS 32 précise les situations dans lesquelles un instrument dérivé sur actions propres doit être comptabilisé comme un instrument de capitaux propres, comme une dette ou comme un instrument financier dérivé (avec comme conséquence, dans ce dernier cas, de devoir être évalué à la juste valeur, avec les changements de celle-ci enregistrés dans le compte de résultat).

Les principes retenus par la norme sont les suivants :

- a) seuls les instruments dérivés sur actions propres qui se traduisent par l'échange d'une quantité fixe de trésorerie contre un nombre fixe d'actions propres peuvent être enregistrés directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils ne sont pas réévalués ;
- b) en cas de règlement sur une base nette, ou lorsque le mode de règlement peut être choisi par une des parties, l'instrument sera traité comme un instrument financier dérivé. Dans ce cas, les variations de valeur de cet instrument sont enregistrées en résultat ;
- c) enfin, dans le cas où l'instrument dérivé sur actions propres impose le rachat d'actions propres par l'émetteur en échange d'une quantité fixe de trésorerie, il y a apparition d'une dette égale au montant à rembourser.

## 2.2.7 / Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de valeur pour leur prix de transaction afin d'avoir une immunisation de la marge financière. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

### Dérivés détenus à des fins de transaction

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ». Il convient de préciser que, dans un souci de mutualisation des besoins de couverture des entités homologues à la société Carrefour Banque, c'est-à-dire les services financiers espagnols du groupe Carrefour (ci-après dénommés ensemble « les sociétés affiliées »), le groupe Carrefour Banque agit en qualité de centrale de refinancement et négocie les opérations de dérivés à la fois pour son compte propre et pour le compte des sociétés affiliées, et ce dans un but de mutualisation, d'organisation et d'accès au marché.

### Dérivés et comptabilité de couverture

Le groupe Carrefour Banque commercialise deux grandes familles de crédits à la consommation et gère pour ce faire deux types de portefeuilles : les crédits associés à la Carte PASS et l'ensemble des prêts personnels distribués auprès de la clientèle. Afin de protéger sa marge financière, une politique de couverture adaptée et spécifique pour chacun d'entre eux a été définie. À ce titre, le groupe Carrefour Banque utilise des instruments dérivés permettant de limiter l'impact d'une hausse des taux d'intérêt.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 % et 125 %. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

La partie efficace correspond au minimum entre :

- la juste valeur de l'instrument de couverture (valeur absolue) ;
- la variation de juste valeur des flux couverts (valeur absolue).

La partie inefficace correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument de couverture et la partie efficace. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle ;
- les instruments de couverture sont principalement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée rétrospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants. Aucun test prospectif n'est effectué par Carrefour Banque car les couvertures sont parfaites et sont supposées (normativement) comme « highly effective ».

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la réévaluation du dérivé est inscrite au résultat symétriquement à l'élément couvert à hauteur du risque couvert et il n'apparaît en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la réévaluation du dérivé est portée au bilan en valeur de marché en contrepartie des capitaux propres et la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

### 2.2.8 / Détermination de la valeur de marché

Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- niveau 1 – Instruments financiers faisant l'objet de prix de marché cotés :  
ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables ;
- niveau 2 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres observables :  
ce niveau regroupe les instruments financiers pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- niveau 3 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables :  
un instrument est classé en niveau 3 si une part significative de sa valorisation repose sur des paramètres non observables. Un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Le risque de contrepartie (CVA/DVA) qui consiste à enregistrer un ajustement de la valeur de modèle des instruments dérivés est calculé selon des données de marchés observables.

Le groupe Carrefour Banque ne procède pas au calcul de la détermination de la valeur de marché des instruments dérivés. Le Groupe récupère auprès de ses contreparties cette valeur de marché.

### 2.2.9 / Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le groupe Carrefour Banque présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération des instruments financiers à la juste valeur qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers à la juste valeur par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

#### Les dérivés de couverture

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

#### Actifs disponibles à la vente

Les revenus et les charges relatifs aux instruments évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat avec la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

### 2.2.10 / Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit.

Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

### 2.2.11 / Décomptabilisation d'actifs ou passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

### 2.2.12 / Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## 2.3 / Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement :

- aux logiciels qui sont amortis sur des durées allant de trois à huit ans. À cet égard, les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet;
- aux droits au bail qui ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an;
- au fonds commercial qui fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

L'amortissement des actifs commence lorsqu'ils sont prêts à être utilisés et cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Licences et logiciels	3 à 8 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans
Agencements et installations	5 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 10 ans

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminés à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisés de manière prospective.

Lors de la conclusion de contrats de location longue durée portant notamment sur des actifs immobiliers, le Groupe procède à l'analyse des dispositions contractuelles pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location simple ou d'un contrat de location-financement, c'est-à-dire un contrat qui a pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur.

Les biens mis à la disposition du Groupe au travers d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés pour la juste valeur du bien loué ou si elle est inférieure pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location; ces actifs sont amortis selon les mêmes durées que les immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire ou sur la durée du contrat si elle est inférieure à la durée d'utilité du bien;
- la dette correspondante est inscrite au passif du bilan;
- les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés.

Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

## 2.4 / Contrats de location

Les contrats de location du groupe Carrefour Banque sont analysés selon leur substance et leur réalité financière et relèvent selon le cas d'opérations de location simple ou d'opérations de location-financement.

### Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire financée par un crédit accordé par le bailleur.

La norme IAS 17 relative aux contrats de location présente notamment cinq exemples de situations qui conduisent obligatoirement à qualifier une opération de contrat de location-financement :

- le contrat transfère la propriété du bien au preneur au terme de la durée de location;
- le preneur a l'option d'acheter les biens à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à l'issue du contrat de telle sorte que l'exercice de l'option est raisonnablement certain dès la mise en place du contrat;
- la durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif;
- à l'initiation du contrat, la valeur actualisée des paiements minimaux s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué;
- la nature de l'actif est tellement spécifique que seul le preneur peut l'utiliser sans lui apporter de modification majeure.

Par ailleurs, la norme IAS 17 décrit trois indicateurs de situations qui peuvent conduire à un classement en location-financement :

- si le preneur résilie le contrat de location, les pertes subies par le bailleur suite à la résiliation sont à la charge du preneur (moins-value sur le bien...);
- les profits et les pertes résultant de la variation de la juste valeur de la valeur résiduelle sont à la charge du preneur;
- faculté pour le preneur de poursuivre la location pour un loyer sensiblement inférieur au prix de marché.

À l'activation du contrat, la créance de location-financement est inscrite au bilan du bailleur pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location correspondant à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur.

Les dépréciations sur des créances de location-financement sont déterminées selon la même méthode que celle décrite pour les prêts et créances.

Les revenus des contrats de location-financement correspondant au montant des intérêts sont comptabilisés au compte de résultat au poste « Intérêts et produits assimilés ».

### Contrats de location simple

Un contrat de location simple est un contrat pour lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Dans les comptes du bailleur, le bien est comptabilisé en immobilisation et est amorti sur la période de location, la base amortissable s'entendant hors valeur résiduelle. Les loyers sont comptabilisés en résultat sur la durée du contrat de manière linéaire.

## 2.5 / Avantages au personnel

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, prime d'ancienneté, compte épargne-temps...) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...).

### Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale en France, régimes complémentaires de retraite, fonds de pension à cotisations définies).

Ces cotisations sont comptabilisées en charge quand elles sont dues.

### Régimes à prestations définies

Le groupe Carrefour Banque provisionne les différents avantages à prestations définies conditionnés par l'accumulation d'années de service au sein du Groupe.

Cet engagement est calculé annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié.

L'entrée en vigueur de la norme IAS 19 révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 implique la disparition de la méthode dite « du corridor ». Le Groupe a donc constaté dans les capitaux propres sans jamais affecter le résultat les écarts actuariels non amortis et tous les services passés non encore reconnus.

### Paiements fondés sur des actions

Compte tenu de leur impact négligeable, les paiements fondés sur des actions ne sont pas comptabilisés dans les états financiers du groupe Carrefour Banque.

## 2.6 / Information sectorielle

Compte tenu de son organisation et de son reporting interne, le groupe Carrefour Banque est constitué d'un seul segment opérationnel et la zone géographique concernée est la France. Les activités réalisées à l'étranger (Italie et Belgique) ont une contribution non significative aux activités du Groupe.

## 2.7 / Provisions de passifs

### Autres provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées à la date de clôture, si le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

## 2.8 / Impôt courant et différé

La charge d'impôt de l'exercice comprend l'impôt exigible et la charge d'impôt différé.

Un impôt différé est calculé, selon la méthode bilantielle, pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs (sauf exceptions spécifiquement prévues par IAS 12). L'évaluation des impôts différés est faite en appliquant la méthode du report variable et repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

La charge comptabilisée en France au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est également classée en impôt sur le résultat dans la mesure où le Groupe considère qu'elle répond à la définition donnée par la norme IAS 12.

## 2.9 / Tableau de flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que des soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent principalement les flux de trésorerie générés par les activités du groupe Carrefour Banque, les opérations avec les établissements de crédit, les opérations avec la clientèle et les opérations liées aux dettes représentées par un titre.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent principalement des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions d'actifs financiers, aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux entrées et aux sorties de périmètre.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent principalement les encaissements et les décaissements provenant des opérations réalisées avec les actionnaires (distributions de dividendes en numéraire et augmentations de capital en numéraire). Les augmentations de capital correspondant à la rémunération d'opérations d'apports sont exclues du tableau des flux de trésorerie dès lors qu'elles ont la nature de flux non monétaires.

Note 3

**NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET AU 31 DÉCEMBRE 2015****3.1 / Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat**

Les actifs enregistrés en juste valeur par résultat, d'un montant de 6,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2015, correspondent à la juste valeur positive des swaps contractés par Carrefour Banque pour le compte de SFC et à la juste valeur des swaps des opérations de titrisation, tandis que les passifs enregistrés à la juste valeur par résultat, d'un montant de 6,9 millions d'euros, correspondent quant à eux à la juste valeur négative des swaps contractés par Carrefour Banque pour le compte de SFC et aux CAP détenus par Carrefour Banque pour le compte de SFC ainsi qu'à la juste valeur des swaps des opérations de titrisation.

(en milliers d'euros)	31/12/2015			31/12/2014		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué à la juste valeur sur option	TOTAL	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué à la juste valeur sur option	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>						
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>6 858</b>	-	<b>6 858</b>	<b>8 752</b>	-	<b>8 752</b>
Instruments dérivés	6 858	-	6 858	8 752	-	8 752
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>6 858</b>	-	<b>6 858</b>	<b>8 752</b>	-	<b>8 752</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>						
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>6 977</b>	-	<b>6 977</b>	<b>9 926</b>	-	<b>9 926</b>
Instruments dérivés	6 977	-	6 977	9 271	-	9 271
Autres instruments dérivés	-	-	-	655	-	655
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>6 977</b>	-	<b>6 977</b>	<b>9 926</b>	-	<b>9 926</b>

**3.2 / Actifs financiers dérivés à usage de couverture**

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture et de hors couvertures.

(en milliers d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	Notionnels	Juste valeur	Notionnels	Juste valeur
<b>COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 389 500</b>	<b>- 17 795</b>	<b>1 500 000</b>	<b>- 26 768</b>
Instruments dérivés de taux d'intérêt passif	1 098 500	- 17 989	1 305 000	- 26 847
Instruments dérivés de taux d'intérêt actif	291 000	193	195 000	79
<b>COUVERTURES DE JUSTE VALEUR</b>	-	-	<b>290 000</b>	<b>3 757</b>
Instruments dérivés de taux d'intérêt actif	-	-	290 000	3 757
<b>DÉRIVÉS UTILISÉS EN COUVERTURE</b>	<b>1 389 500</b>	<b>- 17 795</b>	<b>1 790 000</b>	<b>- 23 011</b>
<b>DÉRIVÉS UTILISÉS HORS COUVERTURE</b>	<b>1 204 000</b>	<b>- 122</b>	<b>1 308 194</b>	<b>- 521</b>
Instruments dérivés actifs		6 855		8 750
Instruments dérivés passifs		- 6 977		- 9 271
<b>RISQUE DE CONTREPARTIE</b>	<b>2 593 500</b>	<b>- 257</b>	<b>3 098 194</b>	<b>- 104</b>
Instrument dérivé actif CVA		- 489		- 349
Instrument dérivé passif DVA		232		246

Les opérations sur instruments financiers dérivés contractés à des fins de couverture sont conclues de gré à gré.

## COMPTES CONSOLIDÉS

### 3.3 / Les actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2015			31/12/2014		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
<b>Titres à revenu fixe</b>	-	-	-	-	-	-
Autres obligations	-	-	-	-	-	-
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>151 185</b>	-	<b>151 185</b>	<b>150 573</b>	-	<b>150 573</b>
OPCVM	151 185	-	151 185	150 573	-	150 573
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>151 185</b>	-	<b>151 185</b>	<b>150 573</b>	-	<b>150 573</b>

### 3.4 / Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

La répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché est présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7 hors CVA et DVA.

(en milliers d'euros)	31/12/2015				31/12/2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>								
Instruments financiers à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	6 858	-	-	<b>6 858</b>	8 752	-	-	<b>8 752</b>
Instruments financiers dérivés de couverture	-	194	-	<b>194</b>	-	4 082	-	<b>4 082</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	151 185	-	-	<b>151 185</b>	150 573	-	-	<b>150 573</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Instruments financiers à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	6 977	-	-	<b>6 977</b>	9 926	-	-	<b>9 926</b>
Instruments financiers dérivés de couverture	-	17 989	-	<b>17 989</b>	-	27 196	-	<b>27 196</b>

### 3.5 / Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit

#### Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue	31 473	122 606
Prêts	1 272 577	1 184 012
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>1 304 050</b>	<b>1 306 618</b>

#### Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue	23 530	7 539
Emprunts	-	353 852
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>23 530</b>	<b>361 391</b>



**3.6 / Prêts, créances et dettes sur la clientèle****Prêts consentis et créances sur la clientèle**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	538 530	569 132
Prêts consentis à la clientèle	3 057 042	3 029 960
Opérations de location-financement	-	-
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION</b>	<b>3 595 572</b>	<b>3 599 092</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	391 957	392 898
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION</b>	<b>3 203 615</b>	<b>3 206 194</b>

**Dettes envers la clientèle**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs	23 309	21 722
Comptes à terme et assimilés	-	22
Autres comptes créditeurs	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	579 609	520 746
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b>	<b>602 918</b>	<b>542 490</b>

**3.7 / Dettes représentées par un titre**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Certificats de dépôt	1 085 919	1 342 030
Autres titres de créances négociables	548 787	450 432
Emprunt obligataire	2 107 378	1 849 860
<b>TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>	<b>3 742 085</b>	<b>3 642 322</b>

**3.8 / Impôts courants et différés**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Impôts courants	9 652	5 567
Impôts différés	61 913	70 871
<b>ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>71 565</b>	<b>76 438</b>
Impôts courants	2 221	6 719
Impôts différés	4 029	4 654
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>6 250</b>	<b>11 373</b>

**Variation des impôts différés au cours de la période**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Impôts différés nets en début de période</b>	<b>66 217</b>	<b>47 056</b>
Produits d'impôts différés (note 4.7)	- 2 392	6 951
Variations des impôts différés liées à la réévaluation et à la reprise en résultat des éléments de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	- 190	6 666
Variations des impôts différés liées à la réévaluation et à la reprise en résultat des éléments de réévaluation des instruments dérivés de couverture	- 4 928	- 1 987
Variation des parités monétaires et divers	- 823	7 531
<b>Impôts différés nets en fin de période</b>	<b>57 884</b>	<b>66 217</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

### Ventilation des impôts différés nets par origine

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Actifs financiers disponibles à la vente	- 190	- 4 979
Réserve latente de location-financement	-	-
Provisions pour engagements sociaux	7 873	6 200
Provisions pour risque de crédit	40 987	58 712
Autres éléments	9 214	6 284
Déficits fiscaux reportables	-	-
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>57 884</b>	<b>66 217</b>
Dont impôts différés actifs	61 913	70 871
Dont impôts différés passifs	4 029	4 654

### 3.9 / Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs à l'encaissement	187 135	196 618
Charges constatées d'avance	7 741	5 346
Produits à recevoir	10 514	11 044
Autres comptes de régularisation	3 421	1 877
Débiteurs divers groupe	23 251	23 109
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Autres actifs d'assurance	-	-
Autres débiteurs divers	34 986	46 781
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>267 048</b>	<b>284 776</b>
Charges à payer	224	627
Produits constatés d'avance	13 148	14 117
Valeurs à l'encaissement	429	8 421
Créditeurs divers groupe	116 047	115 879
Impôts et taxes	3 276	3 761
Dettes sociales	27 276	33 773
Fournisseurs	41 317	48 952
Autres passifs d'assurance	-	-
Autres créditeurs divers	9 019	12 128
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>210 735</b>	<b>237 657</b>

**3.10 / Immobilisations d'exploitation**

(en milliers d'euros)	31/12/2015			31/12/2014		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	-	-	-
Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-
Équipement, mobilier, installations	38 237	21 354	16 883	34 661	19 079	15 582
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>38 237</b>	<b>21 354</b>	<b>16 883</b>	<b>34 661</b>	<b>19 079</b>	<b>15 582</b>
Logiciels informatiques acquis et produits par l'entreprise	117 343	45 557	71 786	96 385	19 084	77 300
Autres immobilisations incorporelles	75 784	-	75 784	75 778	-	75 778
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>193 128</b>	<b>45 557</b>	<b>147 571</b>	<b>172 163</b>	<b>19 084</b>	<b>153 078</b>

**Immobilisations incorporelles**

Les logiciels informatiques acquis ont fait l'objet d'un impairment au 31 décembre 2015 pour 15,8 millions d'euros.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent en particulier les droits au bail et la relation clientèle.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, le droit au bail est valorisé comme la somme des différences entre le loyer au prix du marché et le loyer payé sur la durée résiduelle du bail actualisé au taux de rendement du marché.

Au 31 décembre 2015, les tests de dépréciations portant sur ces actifs pris individuellement, effectués selon les modalités définies au paragraphe 2.3 relatif aux immobilisations, n'ont pas donné lieu à dépréciation.

**Amortissements et provisions**

Le montant net des dotations et reprises d'amortissements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2015 correspond à 21 millions d'euros contre 19 millions d'euros au titre de l'exercice 2014, et le montant net des dotations et reprises d'amortissement des immobilisations incorporelles correspond à 29,7 millions d'euros en 2015 contre 19 millions d'euros en 2014.

**Opérations réalisées sur les immobilisations en location simple**

Les opérations réalisées sur les immobilisations données en location simple font l'objet, pour certaines d'entre elles, de contrats prévoyant les paiements futurs minimaux suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables</b>		
Paiements à recevoir dans moins de 1 an	3 898	3 714
Paiements à recevoir dans plus de 1 an et moins de 5 ans	9 347	10 791
Paiements à recevoir dans plus de 5 ans	1 538	1 515
<b>TOTAL PAIEMENTS FUTURS MINIMAUX LOCATION SIMPLE</b>	<b>14 783</b>	<b>16 021</b>

Les paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables correspondent aux paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

## COMPTES CONSOLIDÉS

### 3.11 / Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	-	4 150
Acquisition		
Écarts de conversion		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Autres mouvements (note 8.2)	-	- 4 150
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	-	-
dont valeur brute comptable		

### 3.12 / Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>23 208</b>	<b>18 677</b>
Dotations aux provisions	2 134	1 916
Reprises de provisions	- 648	- 354
Autres mouvements	2 084	2 969
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>26 778</b>	<b>23 208</b>

Les provisions pour risques et charges enregistrent principalement au 31 décembre 2015 comme au 31 décembre 2014 les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière.

Note 4

**NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET AU 31 DÉCEMBRE 2015****4.1 / Produits et charges d'intérêts**

(en milliers d'euros)	Exercice 2015			Exercice 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>280 827</b>	<b>10 308</b>	<b>270 519</b>	<b>298 391</b>	<b>11 793</b>	<b>286 598</b>
Comptes et prêts/emprunts	280 827	10 308	270 519	298 391	11 793	286 598
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>17 815</b>	<b>416</b>	<b>17 399</b>	<b>30 109</b>	<b>620</b>	<b>29 489</b>
Comptes et prêts/emprunts	17 815	416	17 399	30 109	620	29 489
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>	<b>5 235</b>	<b>4 402</b>	<b>833</b>	<b>4 431</b>	<b>4 623</b>	<b>- 191</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>15 596</b>	<b>55 469</b>	<b>- 39 872</b>	<b>29 823</b>	<b>92 972</b>	<b>- 63 149</b>
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Autres intérêts, produits et charges assimilés	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>319 472</b>	<b>70 594</b>	<b>248 879</b>	<b>362 754</b>	<b>110 007</b>	<b>252 747</b>

**4.2 / Produits et charges de commissions**

Les produits et charges de commissions liés pour les premiers aux actifs financiers et pour les seconds aux passifs financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 83,5 millions et 11 millions d'euros pour l'exercice 2015 contre un produit de 80,9 millions d'euros et une charge de 18,9 millions d'euros pour l'exercice 2014.

**4.3 / Gains ou pertes sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat**

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans les « produits et charges d'intérêts » (note 4.1).

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>432</b>	<b>- 1 425</b>
Instrument de dette	-	-
Autres instruments financiers dérivés	432	- 1 425
Variation juste valeur – partie inefficace	-	-
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>174</b>	<b>- 144</b>
Pertes sur les éléments de couverture	- 1 813	- 1 347
Gains sur les instruments couverts	1 987	1 203
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>145</b>	<b>604</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture – partie inefficace	145	604
<b>Résultat risque de contrepartie sur instruments dérivés</b>	<b>- 153</b>	<b>- 16</b>
<b>Réévaluation des positions de change</b>	<b>- 2</b>	<b>96</b>
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>	<b>- 869</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

### 4.4 / Gains ou pertes sur les actifs disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotations/reprises sur titres dépréciés	-	7 093
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>7 093</b>

### 4.5 / Produits et charges des activités bancaires

(en milliers d'euros)	Exercice 2015			Exercice 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun	91 769	61 066	30 703	10 259	63 783	- 53 524
Charges refacturées à des sociétés du Groupe	62 783	-	62 783	67 281	10 442	56 839
Autres produits et charges d'exploitation bancaires	1 467	10 252	- 8 785	1 550	130	1 419
Produits nets de l'activité d'assurance	-	-	-	239 896	120 803	119 093
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>156 019</b>	<b>71 318</b>	<b>84 701</b>	<b>318 986</b>	<b>195 158</b>	<b>123 827</b>

### 4.6 / Coût du risque

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe.

#### Coût du risque de la période

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotations nettes aux dépréciations	947	- 12 430
Charges sur créances clientèle	- 114 688	- 89 615
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE</b>	<b>- 113 741</b>	<b>- 102 046</b>

#### Coût du risque de la période par nature d'actifs

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	- 113 741	- 102 046
Autres actifs	-	-
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE</b>	<b>- 113 741</b>	<b>- 102 046</b>

#### Dépréciations constituées au titre du risque de crédit

##### Variation au cours de la période des dépréciations constituées

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>389 163</b>	<b>376 732</b>
Dotations nettes aux dépréciations	- 941	12 430
Autres mouvements liés aux entrées de périmètre	-	-
Autres	-	-
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>388 222</b>	<b>389 163</b>

## Dépréciations constituées par nature d'actifs

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Dépréciations des actifs</b>		
Prêts et créances sur la clientèle	388 222	389 163
Autres actifs	-	-
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES</b>	<b>388 222</b>	<b>389 163</b>

## 4.7 / Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Impôt sur les bénéfices	21 605	30 572
Impôts différés	2 392	- 6 951
<b>TOTAL</b>	<b>23 998</b>	<b>23 621</b>

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>60 518</b>	<b>88 974</b>
Taux normatif	33,33 %	33,33 %
Surtaxes	4,70 %	4,70 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>22 997</b>	<b>35 387</b>
Éléments imposés à taux réduit	-	- 189
Net des réintégrations/déductions	- 3 852	- 6 894
Taxes assimilées à l'impôt	- 1 957	- 2 551
Autres	6 810	- 2 132
<b>Charge d'impôt sur les bénéfices</b>	<b>23 998</b>	<b>23 621</b>
Dont charge d'impôt courant de l'exercice	21 605	30 572
Dont produit d'impôt différé de l'exercice (note 3.8)	2 392	- 6 951

## Note 5

**EXPOSITION AUX RISQUES ET RATIOS RÉGLEMENTAIRES****5.1 / Présentation synthétique des risques**

Le groupe Carrefour Banque exerce une activité spécialisée de crédits à la consommation destinés aux particuliers. Le Groupe distribue deux grandes familles de crédits à la consommation : les crédits associés à la Carte PASS Universelle et l'ensemble des prêts personnels (véhicule neuf ou d'occasion, moto, travaux, trésorerie, consolidation de dettes interne, externes, crédits affectés...).

Les principaux risques identifiés par Carrefour Banque sont les suivants :

- **risque de taux** : le risque de taux susceptible d'affecter Carrefour Banque serait une augmentation plus rapide des taux de ses dettes par rapport aux taux de financement des dossiers clients. En effet, l'évolution défavorable des taux d'intérêt serait susceptible d'affecter la rentabilité de Carrefour Banque et, en conséquence, sa capacité de remboursement de ses dettes. Carrefour Banque a opté pour une politique d'adossement des crédits à ses clients à ses dettes bancaires en tenant compte de la durée et de l'amortissement des encours clients ;
- **risque de marché** : le risque de marché est le risque de perte qui pourrait résulter des fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille. Ce risque peut porter sur le cours des actions, les taux de change et les autres produits financiers ;
- **risque de liquidité** : risque pour l'entreprise de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché ;
- **risque de solvabilité** : la solvabilité témoigne de la capacité de Carrefour Banque à pouvoir assurer l'avenir à relativement long terme sans se trouver en défaut de paiement ;
- **risque de crédit** : le risque de crédit au sein de Carrefour Banque est le risque qu'un de ses débiteurs ne remplisse pas ses obligations contractuelles ;
- **risque de contrepartie** : risque encouru si le refinancement et/ou les opérations de dérivés sont concentrés sur un panel de contreparties très limité ;
- **risque de change** : le groupe Carrefour Banque n'est par nature pas exposé au risque de change. En effet, les sociétés du Groupe font partie de l'Union européenne et de plus les dividendes perçus par Carrefour Banque sont libellés en euros. Les éventuels refinancements libellés dans une autre devise que l'euro font l'objet d'une neutralisation à 100 % du risque de change dès leur origine.

**5.2 / Risque de crédit**

Le risque de crédit au sein de Carrefour Banque est le risque qu'un de ses débiteurs ne remplisse pas ses obligations contractuelles. L'insolvabilité des emprunteurs auxquels la société a consenti des fonds est l'un des principaux risques affectant l'activité. À cet effet, Carrefour Banque s'est tout particulièrement doté de dispositifs de contrôle de la qualité et de la solvabilité de ses clients tels que :

- un système d'aide à la décision intégrant des outils de scoring, de budget et de référence passées attestant de la qualité de la contrepartie et qui procède également à la vérification des fichiers négatifs ;
- une gestion active des fonctions recouvrement et contentieux ;
- des outils de suivi permanent du risque de crédit.

Les provisions assurant la couverture du risque de crédit sont constituées conformément aux règles comptables en vigueur.

**Gestion du risque de crédit****Dispositif de sélection des opérations**

Le groupe Carrefour Banque possède son propre réseau de distribution. Les vendeurs du réseau, qui sont formés et sensibilisés aux problématiques liées à la prévention du surendettement et au risque d'exclusion financière, effectuent l'octroi des crédits sur la base de scores et de systèmes experts.

**L'organisation**

Le département « Risque » est placé sous l'autorité du Directeur de la filière Risque crédit :

- a) le service Engagement et contrôles des risques chargé de la gestion des outils d'aide à la décision en matière d'octroi et de la gestion des dossiers en termes d'orientation recouvrement ;
- b) le service Études statistiques chargé des estimations des taux de provisionnement (servant de base au calcul du coût du risque incombant à la direction financière), de la construction ou de la refonte des scores au niveau des pays, la segmentation du portefeuille en CHR (classes homogènes de risques) dans le cadre de Bâle II, du contrôle de la qualité des actifs sous-jacents, dans le cadre des opérations de titrisation ;
- c) le pôle Recouvrement (y inclus la gestion du surendettement). Carrefour Banque a fait le choix de la sous-traitance s'agissant du recouvrement contentieux des créances (en totalité au sein d'un GIE de moyens avec BNP PF) et du recouvrement amiable (en partie).

La filière du risque de crédit assure la responsabilité de la gestion des risques pour la filiale Fimaser et la succursale Carrefour Banca. Elle apporte un soutien opérationnel, en fonction de l'expertise et des ressources des entités notamment sur le suivi des processus de gestion du risque, l'accompagnement des partenaires externes, le partage de bonnes pratiques, la mise en place de score, la création de segmentation, l'élaboration d'études statistiques.

Par ailleurs un Responsable recouvrement pays assure la coordination de la politique de recouvrement avec chaque entité.



**Dispositif de mesure et de surveillance des risques**

- Une gouvernance du risque au travers :
  - d'un comité de gestion des risques crédit: tenu tous les trimestres, avec comme participant: le Directeur administratif et financier, la Direction opérationnelle, les directeurs commerciaux, les équipes risque, financier et marketing, la conformité, le contrôle permanent; cette instance décisionnelle statue sur les questions opérationnelles relatives à la maîtrise du risque de crédit: elle définit les indicateurs de suivi du risque de crédit, valide les critères d'accélération et sert d'alerte et d'information; son rôle est précisé dans la politique de gestion des risques;
  - comité risque Carrefour Banque BNP PF: tenu tous les trimestres avec la direction des grands partenaires de BNP PF et la direction risque Carrefour Banque. Cette instance permet d'effectuer des benchmarks sur les évolutions des indicateurs risque et de commenter les performances du recouvrement amiable et judiciaire;
  - Conseil d'administration: présentation à chaque Conseil de l'évolution du risque ainsi que des plans d'actions liés à la maîtrise du risque crédit (mesures préventives et curatives);
- La surveillance du risque au travers des indicateurs de suivi des risques :
  - contrôles trimestriels des paramètres des notations internes. Ces contrôles s'appuient à la fois sur des vérifications entre les valeurs prédites des paramètres réglementaires et les réalisations de celles-ci. Pour renforcer ces contrôles, Carrefour Banque a développé un indicateur permettant de mesurer l'impact en capitaux propres de l'écart entre les prédictions et les réalisations des paramètres réglementaires;
  - contrôles trimestriels du caractère prudentiel des estimateurs à l'aide d'indicateurs de qualité. Ces indicateurs de qualité sont mis à disposition du contrôle permanent pour évaluer l'impact en capitaux propres des écarts de prédictions. L'indicateur se décline en EL, ou perte attendue, et en UL, ou perte exceptionnelle. Il donne à la fois le sens de la comparaison et la mesure de l'écart entre prédiction et réalisation;
  - back testing trimestriel de l'ensemble des scores (la segmentation Bâle II repose en majorité sur des scores opérationnels utilisés); analyse de la performance des scores d'octroi en production par produit, par génération dans le but de vérifier la bonne discrimination des scores; analyse de l'évolution de la composition des facteurs de risque afin de vérifier la robustesse des scores; analyse de la stabilité par rapport au trimestre précédent et à la cible;
  - suivi mensuel de l'acceptation: taux de dossiers acceptés avec un zoom entre la décision du système expert et la décision du conseiller, par produit, par vendeur;
  - suivi mensuel du NRO (niveau de risque à l'octroi) par produit, par vendeur et conseiller, en nombre et en montant avec diffusion aux vendeurs des listes des dossiers montés au surendettement de moins de trois mois;
  - suivi du profil de la demande, de la transformation de la demande (décision système expert et décision vendeur) et du risque générationnel;
  - suivi mensuel des « refus-repris » par vendeur, par produit, par motif (décision système croisée avec décision des attachés commerciaux): hors score, hors budget, hors norme... L'objectif est de comprendre l'évolution des « refus-repris » afin d'identifier les besoins en formation, les motifs de reprises ou revoir si le système n'est pas restrictif. Depuis 2008, l'argumentation de l'acceptation d'un dossier « refus-repris » est obligatoire sur le système d'information;
  - suivi mensuel de la charge du risque, des dépôts de surendettement, des orientations PRP et des encours compromis, des transmissions contentieuses et des encaissements en fonction du partenaire contentieux;
  - suivi journalier des efficacités recouvrement interne (nombre d'appels émis et reçus, pourcentage de régularisations...) par chargé de clientèle, par chef de groupe, par phase, mis à disposition des équipes via « la météo du risque » et externe.

**Exigences liées à l'utilisation des systèmes de notations internes pour le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de crédit**

L'application des normes Bâle II exige la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de l'exactitude, de la cohérence et de la robustesse des paramètres utilisés pour le calcul du besoin en fonds propres.

Dans ce cadre et pour satisfaire aux exigences réglementaires de l'accord, Carrefour Banque segmente son portefeuille d'encours en classes homogènes de risque (CHR). Cette segmentation de l'encours combine à la fois des connaissances métier évidentes sur le niveau de risque (distinction crédits classiques et comptes permanents par exemple) et des modélisations statistiques. Dans une même CHR, les dossiers présentent globalement des caractéristiques similaires en termes de probabilité de défaut, de plus les probabilités de défaut des différentes CHR présentent un risque différencié.

**Encours sains**

Le groupe Carrefour Banque procède à des reports et à des refinancements de crédit total et partiel sur ses encours.

Les encours dits restructurés représentent 10,54 % des encours sains du groupe Carrefour Banque.

## COMPTES CONSOLIDÉS

### Encours douteux

Le tableau ci-dessous présente le stock des encours douteux, ainsi que les provisions constituées.

(en milliers d'euros)	31/12/2015			31/12/2014		
	Encours douteux bruts (actifs dépréciés et engagements provisionnels)	Provisions sur encours douteux	Total des encours douteux nets	Encours douteux bruts (actifs dépréciés et engagements provisionnels)	Provisions sur encours douteux	Total des encours douteux nets
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>538 530</b>	<b>388 222</b>	<b>150 308</b>	<b>569 132</b>	<b>389 163</b>	<b>179 969</b>
<b>TOTAL DES ENCOURS DOUTEUX</b>	<b>538 530</b>	<b>388 222</b>	<b>150 308</b>	<b>569 132</b>	<b>389 163</b>	<b>179 969</b>

### Échéancier des encours douteux

Au 31 décembre 2015 (en milliers d'euros)	Non échu	De JJ (exclu) à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	TOTAL
Prêts et créances sur la clientèle	149 262	12 981	30 944	43 069	302 274	538 530
Dépréciation créances douteuses	116 836	5 667	19 164	33 840	212 715	388 222
<b>Encours douteux par échéance</b>	<b>32 426</b>	<b>7 314</b>	<b>11 780</b>	<b>9 229</b>	<b>89 559</b>	<b>150 308</b>

Au 31 décembre 2014 (en milliers d'euros)	Non échu	De JJ (exclu) à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	TOTAL
Prêts et créances sur la clientèle	330 324	25 255	49 088	61 026	103 439	569 132
Dépréciation créances douteuses	231 072	17 070	32 299	40 549	68 173	389 163
<b>Encours douteux par échéance</b>	<b>99 252</b>	<b>8 185</b>	<b>16 789</b>	<b>20 477</b>	<b>35 265</b>	<b>179 969</b>

### 5.3 / Risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

#### Cadre général de la gestion du risque de taux

Carrefour Banque a deux principaux portefeuilles clients libellés en euros, le prêt personnel et le crédit renouvelable, pour lesquels une couverture de taux spécifique est effectuée.

L'objectif recherché est une immunisation de la marge financière en utilisant notamment des produits dérivés d'échange de taux d'intérêt dit « Vanille ». Le risque de taux est piloté au travers d'un comité de risque mensuel. Ce comité permet notamment de déterminer les indicateurs pertinents ainsi que les limites à respecter.

#### 5.4 / Risque de liquidité

Le risque de liquidité du groupe Carrefour Banque est suivi dans le cadre d'une « politique de liquidité » validée par la Direction générale s'inscrivant dans la politique générale du Groupe.

La situation de refinancement du Groupe est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

La gestion du risque de liquidité vise les objectifs suivants :

- une sécurité de refinancement qui s'appuie sur une évaluation mensuelle de la projection des excédents et/ou des besoins de trésorerie en comparant la projection des engagements reçus (en version dite statique ou dynamique) à la projection des encours clients en situation dynamique ;
- une conformité progressive aux nouveaux ratios de liquidité Bâle III ;
- une diversification des sources de refinancement, bancaire, obligataire, titrisation, titres de créances négociables, épargne bilanciale.

## Note 6

**RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL****6.1 / Frais de personnel**

Le montant des frais de personnel s'élève à 103,5 millions d'euros sur l'exercice 2015 contre 115,3 millions d'euros sur l'exercice 2014.

Les salaires et traitements fixes et variables, ainsi que l'intéressement et la participation, s'élèvent à 68,3 millions d'euros (70,3 millions d'euros en 2014), les indemnités de départ à la retraite, charges de retraite et autres charges sociales à 30,3 millions d'euros (35,6 millions d'euros en 2014), et les impôts, taxes et versements assimilés sur les rémunérations à 4,9 millions d'euros (9,5 millions d'euros en 2014).

**6.2 / Avantages postérieurs à l'emploi**

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé à la clôture de chaque exercice selon la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires et d'âge de départ en retraite.

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite, exprimée en nombre de mois de salaire (calculés sur la base du salaire versé au cours des douze mois précédant le départ en retraite) et fonction de l'ancienneté dans le Groupe.

**Charge nette de l'exercice**

(en milliers d'euros)	2015	2014
Coûts des services rendus	1 106	898
Coûts financiers	358	460
Rendement attendu des actifs de couverture	-	-
Amortissements des écarts actuariels	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Charges (produits)</b>	<b>1 464</b>	<b>1 358</b>

**Évolution de la provision**

(en milliers d'euros)	TOTAL
<b>Provision au 31 décembre 2013</b>	<b>8 669</b>
Impact au compte de résultat	1 358
Effet périmètre	-
Prestations payées directement par l'employeur	- 237
Autres	-
<b>Provision au 31 décembre 2014</b>	<b>9 790</b>
Impact au compte de résultat	1 464
Effet périmètre	- 429
Prestations payées directement par l'employeur	- 264
Autres	1 152
<b>Provision au 31 décembre 2015</b>	<b>11 712</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

### Évaluation de la dette actuarielle

<b>Obligation</b> (en milliers d'euros)	<b>TOTAL</b>
<b>Defined benefits obligations (DBO) au 31 décembre 2014</b>	<b>19 016</b>
Provision	11 712
Juste valeur des actifs de couverture	-
<b>Obligation brute</b>	<b>11 712</b>
Écarts actuariels	11 340
<b>Defined benefits obligations (DBO) au 31 décembre 2015</b>	<b>23 052</b>

### Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<b>Caractéristiques</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Âge de départ à la retraite	60-65 ans	60-65 ans
Évolution des salaires	2,50 %	2,50 %
Taux de charges sociales	45,00 %	45,00 %
Taux d'actualisation	1,90 %	1,90 %

### 6.3 / Autres avantages à long terme

Le Groupe permet à ses salariés d'épargner des jours de congé dans un compte épargne-temps (CET). Les provisions CET au titre des exercices 2015 et 2014 s'élèvent respectivement à 1,8 million d'euros et 1,9 million d'euros.

### 6.4 / Rémunération des dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants s'élève à 2,4 millions d'euros pour l'exercice 2015, contre 1,7 million d'euros pour l'exercice 2014.

Note 7

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE****7.1 / Engagements de financement****Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le Groupe**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Engagements de financements donnés</b>		
<b>Aux établissements de crédit</b>	<b>783 000</b>	<b>744 000</b>
Engagements de couverture	783 000	744 000
<b>À la clientèle</b>	<b>2 698 089</b>	<b>3 291 769</b>
Ouverture de crédits confirmés	2 624 089	3 165 769
Engagements de couverture	74 000	126 000
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS</b>	<b>3 481 089</b>	<b>4 035 769</b>
<b>Engagements de financements reçus</b>		
<b>Des établissements de crédit</b>	<b>4 211 451</b>	<b>4 443 194</b>
Engagements de couverture	2 593 500	3 098 194
Engagements au titre des refinancements disponibles	1 617 951	1 345 000
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS REÇUS</b>	<b>4 211 451</b>	<b>4 443 194</b>

**7.2 / Engagements de garantie donnés et reçus par signature**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Engagements de garantie donnés</b>		
D'ordre des établissements de crédit	-	-
D'ordre de la clientèle	23 459	43 512
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	23 142	43 205
Autres garanties d'ordre de la clientèle	317	307
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>23 459</b>	<b>43 512</b>
<b>Engagements de garantie reçus</b>		
Cautions reçues	20 928	20 022
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>20 928</b>	<b>20 022</b>

**7.3 / Autres engagements de garantie****Instruments financiers donnés en garantie**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Titres donnés en garantie	-	-

**Instruments financiers reçus en garantie**

Les instruments financiers reçus en garantie ou en pension que le Groupe a effectivement vendus ou redonnés en garantie sont nuls au 31 décembre 2015 comme au 31 décembre 2014.

Note 8

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****8.1 Évolution du capital**

Au 31 décembre 2015, le capital de la société Carrefour Banque est constitué de 6 614 184 actions de 15,3 euros de nominal chacune entièrement libérées et est détenu à hauteur de 60 % par Carrefour SA et 40 % par BNP Personal Finance SA.

89 828 nouvelles actions ont été émises suite à l'exercice des BSA de BNP Paribas Personal Finance au 29 mai 2015 représentant une augmentation de capital de 1,4 million d'euros.

Au cours de l'année 2010, 506 148 actions nouvelles représentant un montant nominal de 7,8 millions d'euros avaient été émises suite aux opérations d'acquisitions et opérations d'apports des stands financiers et assurances dans le cadre d'un projet visant à rassembler au sein de la société Carrefour Banque les réseaux de distribution des produits bancaires et d'assurances antérieurement portés par différentes entités juridiques du groupe Carrefour (dont 358 181 actions émises pour 5,5 millions d'euros en rémunération des apports des stands financiers).

**8.2 / Variation de la part du Groupe et des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves des filiales**

Le groupe Carrefour Banque n'a pas d'intérêts minoritaires dans ses comptes consolidés.

**8.3 / Regroupement d'entreprises**

Aucun regroupement d'entreprises n'a été opéré en 2015.

**8.4 / Relations avec les autres parties liées**

Les transactions opérées entre le groupe Carrefour Banque et les parties qui lui sont liées, les groupes Carrefour et BNP PF, sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Les tableaux ci-après présentent les encours existants en fin de période ainsi que les éléments de résultat liés aux opérations réalisées avec les autres sociétés des groupes Carrefour et BNP PF.

**Encours des opérations réalisées avec les parties liées**

(en milliers d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	BNP PF	Carrefour	BNP PF	Carrefour
<b>Actif</b>				
<b>Prêts, avances et titres</b>				
Comptes ordinaires	3 418	-	1 829	-
Prêts	-	1 271 000	-	1 181 000
<b>Actifs divers</b>	-	<b>23 251</b>	-	<b>23 109</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 418</b>	<b>1 294 251</b>	<b>1 829</b>	<b>1 204 109</b>
<b>Passif</b>				
<b>Dépôts</b>				
Comptes ordinaires	6 507	-	40 800	-
<b>Autres emprunts</b>	-	-	-	-
<b>Passifs divers</b>	-	<b>116 047</b>	-	<b>115 879</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 507</b>	<b>116 047</b>	<b>40 800</b>	<b>115 879</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>				
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>585 000</b>	<b>500 000</b>	<b>585 000</b>	<b>500 000</b>
Autres engagements de garantie	-	-	-	-
Autres engagements de garantie reçus	20 760	-	19 942	-

**Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées**

(en milliers d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	BNP PF	Carrefour	BNP PF	Carrefour
Intérêts et produits assimilés	-	62 783	4 741	69 895
Intérêts et charges assimilées	- 4 455	- 14 533	- 8 602	- 16 769
Commissions (produits)	1 825	-	1 446	-
Commissions (charges)	- 4 699	-	- 5 187	-
<b>TOTAL</b>	<b>- 7 329</b>	<b>48 250</b>	<b>- 7 602</b>	<b>53 126</b>

**8.5 / Échéancier par maturité**

Le tableau qui suit présente les soldes au bilan des actifs et passifs financiers par date d'échéance contractuelle. L'échéance des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat et des actifs disponibles à la vente est réputée « non déterminée » dans la mesure où ces instruments financiers sont susceptibles d'être cédés ou remboursés avant la date de leur maturité contractuelle. Les instruments dérivés sont également réputés à échéance « non déterminée » incluant le CVA et le DVA.

<b>Au 31 décembre 2015</b> (en milliers d'euros)	<b>Non déterminé</b>	<b>JJ et à vue</b>	<b>De JJ (exclu) à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>TOTAL</b>
Caisse, banques centrales et CCP	-	129 553	-	-	-	-	129 553
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 858	-	-	-	-	-	6 858
Instruments financiers dérivés de couverture	426	-	-	-	-	-	426
Actifs financiers disponibles à la vente	151 185	-	-	-	-	-	151 185
Prêts et créances sur établissements de crédit	-	33 050	-	-	1 271 000	-	1 304 050
Prêts et créances sur la clientèle	-	498 926	252 476	624 624	1 669 023	158 566	3 203 615
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>158 469</b>	<b>661 529</b>	<b>252 476</b>	<b>624 624</b>	<b>2 940 023</b>	<b>158 566</b>	<b>4 795 687</b>
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 977	-	-	-	-	-	6 977
Instruments financiers dérivés de couverture	18 477	-	-	-	-	-	18 477
Dettes envers les établissements de crédit	-	23 530	-	-	-	-	23 530
Dettes envers la clientèle	-	32 962	569 956	-	-	-	602 918
Dettes représentées par un titre	-	-	1 061 431	772 000	1 908 654	-	3 742 085
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>25 454</b>	<b>56 492</b>	<b>1 631 387</b>	<b>772 000</b>	<b>1 908 654</b>	<b>-</b>	<b>4 393 987</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b> (en milliers d'euros)	<b>Non déterminé</b>	<b>JJ et à vue</b>	<b>De JJ (exclu) à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>TOTAL</b>
Caisse, banques centrales et CCP	-	294 712	-	-	-	-	294 712
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 752	-	-	-	-	-	8 752
Instruments financiers dérivés de couverture	4 082	-	-	-	-	-	4 082
Actifs financiers disponibles à la vente	150 573	-	-	-	-	-	150 573
Prêts et créances sur établissements de crédit	-	125 618	821 000	360 000	-	-	1 306 618
Prêts et créances sur la clientèle	-	127 140	256 270	655 561	1 964 896	202 327	3 206 194
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>163 407</b>	<b>547 470</b>	<b>1 077 270</b>	<b>1 015 561</b>	<b>1 964 896</b>	<b>202 327</b>	<b>4 970 931</b>
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9 926	-	-	-	-	-	9 926
Instruments financiers dérivés de couverture	27 196	-	-	-	-	-	27 196
Dettes envers les établissements de crédit	-	1 391	360 000	-	-	-	361 391
Dettes envers la clientèle	-	542 470	20	-	-	-	542 490
Dettes représentées par un titre	-	3 670	878 000	1 215 618	1 545 034	-	3 642 322
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>37 122</b>	<b>547 531</b>	<b>1 238 020</b>	<b>1 215 618</b>	<b>1 545 034</b>	<b>-</b>	<b>4 583 325</b>

### 8.6 / Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2015. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du groupe Carrefour Banque.
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte, pour les besoins de la gestion des activités du groupe Carrefour Banque qui utilisent les instruments financiers correspondants.

(en milliers d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	Valeur au bilan	Juste valeur estimée	Valeur au bilan	Juste valeur estimée
<b>Actifs financiers</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 304 050	1 298 506	1 305 847	1 303 922
Prêts et créances sur la clientèle	3 203 615	3 192 464	3 192 927	3 159 373
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	23 530	23 530	361 307	361 082
Dettes envers la clientèle	602 918	602 785	542 490	542 490
Dettes représentées par un titre	3 742 085	3 732 271	3 633 424	3 610 796

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Au cas d'espèce, les valeurs de marché des actifs et passifs mentionné dans le tableau ci-dessus ont été déterminées selon la méthode des flux de trésorerie disponibles.

### 8.7 / Information sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux entités structurées non consolidées dans lesquelles Carrefour Banque détient des intérêts :

Entité (en milliers d'euros)	Année	Détail opération	État	Montant avance	Abandon de créance
<b>GIE GNIFI</b>	2006	Usine de traitement de nickel et cobalt en Nouvelle-Calédonie	En cours	18 510	- 18 510
<b>SCI Karukaz II</b>	2009	Logements sociaux en Guadeloupe	En cours	6 013	- 3 942
<b>SCI Ambaville</b>	2013	Logements sociaux et très sociaux à La Réunion	En cours	6 126	- 4 016
<b>SCI Kecho 2</b>	2014	Logements sociaux en Nouvelle-Calédonie	En cours	8 400	-
<b>TOTAL</b>				<b>39 048</b>	<b>- 26 469</b>



## 8.8 / Implantation à l'étranger

Informations concernant l'activité pays par pays (en milliers d'euros)

Nom des implantations	Carrefour Banque / GIE	Carrefour Banca	Fimaser	
Nature d'activité	Établissement de crédit, prestataire de services d'investissement	Activité de crédit, de gestion moyen de paiement et intermédiaire d'assurance	Établissement de monnaie électronique, activité de crédit et intermédiaire d'assurance (sur la branche vie uniquement)	TOTAL
Localisation géographique	France	Italie	Belgique	
Chiffre d'affaires	N/A	N/A	N/A	<b>N/A</b>
<b>PNB</b>	363 211	23 421	26 256	<b>412 888</b>
Effectifs moyens temps plein	1 844	118	61	<b>2 023</b>
Subventions publiques reçues	NON	NON	NON	<b>NON</b>
Résultat courant avant impôt	54 918	-633	6 233	<b>60 518</b>
Impôts courants	- 20 158	652	- 2 100	<b>- 21 605</b>
Impôts différés	- 2 167	- 358	133	<b>- 2 392</b>

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Carrefour Banque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

Comme indiqué dans les notes 2.2.1 et 2.2.4 « Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations calculées sur la base d'observations statistiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la Défense, le 8 mars 2016

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

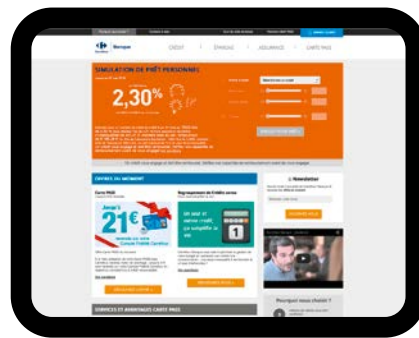
Jean-Vincent Coustel

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
Fabrice Odent

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE CARREFOUR BANQUE



[www.carrefour-banque.fr](http://www.carrefour-banque.fr)



Application mobile

**Directeur de la rédaction :** Frédéric Mazurier  
**Responsable Communication :** Isabelle Neuville  
**Direction Finance Gestion France :** Bruno Murcia, Aurélie Caudrillier, Alain Régnier

**Création et production :** IIVAS WORLDWIDE PARIS

**Crédits photographiques :** Photothèque Carrefour, Lionel Barbe, David Pell Multimédia, © Nascimento Marta - REA, droits réservés.

**Illustrations :** Laurent Cilluffo



**Banque**

**[www.carrefour-banque.fr](http://www.carrefour-banque.fr)**

S.A. au capital de 101 346 956,72 euros  
dont le siège social est situé au 1, Place Copernic – 91051 EVRY Cedex.  
RCS EVRY n°313 811 515. N° ORIAS : 07 027 516 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))